

La Brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

Le Pen interdit :

À DOUBLE TRANCHANT !

Triste journée pour la démocratie", a dit le conseiller d'Etat Fontanet après avoir interdit de parole Jean-Marie Le Pen. Il ne croyait pas si bien dire. Car l'interdiction a aussi frappé toute manifestation ainsi que le journaliste du Monde Alain Rollat, coauteur (avec Edwy Plenel) de *L'Effet Le Pen*.

L'amalgame est inacceptable. Mais typique de la démocratie bourgeoise. Le Pen n'a pas été interdit parce qu'il propage le racisme, ou pire, parce qu'il a commis des crimes contre l'humanité (torture en Algérie), mais par souci de "l'ordre public". Et que signifie "l'ordre public"? Qu'Alain Rollat, journaliste sans affiliation politique, dont le remarquable travail d'information permet de faire comprendre la logique du racisme, n'a pas le droit de s'exprimer. Comme s'il suscitait le désordre au même titre que Le Pen! Et dans la foulée, les salles ont été fermées, les manifestations, même pacifiques, interdites. Les organisateurs n'ont-ils plus le droit de tenir des assemblées publiques, même sans l'orateur prévu? Le tout fondé sur une liste impressionnante de suppositions qui mélangent la venue de Français à Genève, les "cellules autonomes" et la tenue de manifestations.

Voulu, l'amalgame a déployé ses effets. Michel Baettig dans *La Suisse* (12 mars) salue Le Pen qui "s'est comporté en démocrate. Ce qui n'est malheureusement pas le cas de certains de ses opposants". Françoise Buffat renchérit dans le *Journal de Genève* (12 mars) contre "plusieurs partis politiques étrangers (qui) s'étaient associés à ce branle-bas de combat". Ainsi, on accuse les opposants à Le Pen de mettre en danger les droits démocratiques. Et qui sourit de satisfaction à de telles phrases? Le Pen.

"Le PSO n'est pas partisan que l'Etat interdise à Le Pen de parler. En effet, nous savons bien que cet Etat s'empressera d'utiliser ce précédent pour interdire, demain, un orateur du mouvement ouvrier", disions-nous dans *La Brèche* le 17 novembre. Les manifestations devaient avoir pour but de "faire connaître la vérité sur Le Pen". Le résultat est là, plus vite que prévu. En interdisant Rollat, c'est la possibilité de faire connaître cette vérité qui a été bafouée.

L'Union des syndicats a heureusement transformé son meeting en soirée privée, où Rollat a parlé. Mais au même moment, Parti socialiste et Parti du travail ont lamentablement accepté la décision du Conseil d'Etat, "avec regret". Leur souci d'éviter toute "provocation" leur a fait renoncer d'abord à une manifestation de réelle protestation à l'entrée du meeting - qui aurait pu dissuader les auditeurs de Le Pen tout en restant pacifique - pour finir piteusement par accepter l'interdiction de manifester.

Ceux qui voulaient empêcher Le Pen de parler ne s'en tirent pas mieux. Ils disaient "on a gagné" devant la porte verrouillée de la salle où devait se tenir leur meeting! Interdire Le Pen pour s'empêcher de dire la vérité sur lui? Etrange "succès"! Car le racisme existe et seule une campagne politique, de contre-information, où la gauche sache montrer qu'elle défend les droits démocratiques (non la "démocratie" à la manière du Conseil d'Etat) pourra faire échec aux idées de Le Pen.

La Brèche

CONFÉRENCE DE L'USS:

Amiante, notre santé en jeu



3 AGENTS
DES MILITAIRES
ARGENTINS
EN SUISSE:

UNE SUISSE- CONNECTION?

A propos du festival du film soviétique à Lausanne : des réactions

Par lettre ouverte, publiée dans la dernière *Brèche*, le PSO vaudois a "contesté la présence" des représentants soviétiques officiels au Festival du cinéma soviétique de la Cinémathèque suisse à Lausanne. Cette action visait à dénoncer la dictature et la répression bureaucratiques, le silence sur Paradjanov, l'exil de Tarkovski, l'absence de libertés - condition de toute création culturelle et du socialisme tout court.

Suite à la réaction de Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque, le PSO tient à préciser que ces termes ne visaient pas à exclure du festival les représentants officiels. Le PSO est favorable aux relations diplomatiques et culturelles avec l'URSS, ce qui implique la présence de délégués. Il conteste en revanche leur prétention à "représenter" les intérêts des masses soviétiques, à présenter leur cinéma censuré comme "le" cinéma soviétique. Notons ainsi que certains des films proposés au public suisse dans le cadre de ce festival ne sont pas projetés en URSS. Cette censure est le reflet de leur dictature bureaucratique. Le maximum d'échange extérieur est pour l'opposition un des moyens de desserrer l'étau de ce régime dictatorial. Pour cette raison, nous avons demandé que des cinéastes critiques réprimés en URSS soient aussi présents dans ce festival.

Aussi nous disons à Freddy Buache que sa comparaison de la réaction du PSO avec celle de la droite dans les années cinquante est erronée. Celle-ci voulait dresser un rideau de fer devant la culture soviétique, nous la voulons quant à nous authentique et libérée de l'emprise des bureaucrates. Nous considérons que c'est justement la tâche de la gauche et du PSO, qui condamne systématiquement la répression au Chili ou en Afrique du Sud, qui soutient la révolution nicaraguayenne, de dénoncer systématiquement la répression bureaucratique dans les pays de l'Est.

PSO vaudois

Création d'une association Suisse-Kurdistan

Au cœur du Moyen-Orient, le peuple kurde subit différentes oppressions, politique, économique, culturelle et est maintenu dans un état de sous-développement. La répression contre lui est particulièrement féroce en Turquie. Car le peuple kurde n'est pas sous le joug d'un seul, mais de quatre Etats, entre lesquels il a été divisé lors du traité de Lausanne en 1923. Et le véritable drame des Kurdes est de ne pas être reconnus officiellement. Pourtant, avec plus de vingt millions d'habitants, la nation kurde existe bel et bien. Et le peuple kurde n'a jamais renoncé à son identité nationale.

C'est pourquoi, afin que les Kurdes de Turquie, d'Irak, d'Iran, de Syrie puissent se rencontrer, afin de soutenir la lutte du peuple kurde et son droit à l'autodétermination, une association a été créée. Ses buts principaux sont : donner une information objective sur la réalité sociale, politique, économique du Kurdistan; favoriser les contacts entre les Kurdes et la population de la Suisse, en organisant des fêtes, manifestations; apporter une aide matérielle à la popu-

lation du Kurdistan; avoir des contacts avec les réfugiés kurdes en Suisse; entretenir des liens avec les organisations humanitaires.

Si vous désirez recevoir des informations, participer aux activités de l'association, devenir membre (la cotisation est laissée au choix de chacun selon ses moyens, le prix indicatif est de 5 francs par mois), adressez-vous à : **Association Suisse-Kurdistan**, case postale 2061, 1002 Lausanne, CCP 12 - 23736 - 7.

Et venez vous informer en participant à la première fête de l'association, **samedi 16 mars**, dès 16h à la paroisse Saint-Gervais, 11, rue Dassier, Genève. Avec les amis kurdes, nous célébrerons *Newroz*, qui est pour eux le Nouvel An et le symbole du combat pour la liberté. Au programme : groupes folkloriques, chanteurs kurdes, spécialités culinaires, interventions diverses.

Il y a 43 ans Hitler décidait la solution finale de la question juive

Voilà un mois *La Brèche* consacrait une page au 40^e anniversaire de la libération d'Auschwitz : "A quoi servaient les camps nazis?" Son auteur rappelle la destruction de la gauche, enfermée et assassinée dans les camps, pour désorganiser la classe ouvrière, et l'aboutissement : les salariés concentrés par millions dans des camps de travail, privés de tout salaire, condamnés à la mort lente. Juste rappel à l'heure où Le Pen et ses amis piaffent de l'impudence d'imiter leurs fascistes ancêtres. Mais court. Comment ne pas rappeler que les camps de la mort, et Auschwitz en particulier, "servaient" à la solution finale de la question juive?

Le nazisme ne réduit pas son projet à l'écrasement du mouvement ouvrier. Guerres de conquêtes et extermination des juifs lui sont intimement liés. La force héroïque qui permet à l'homme allemand de dominer un monde qui lui est promis, voilà l'objectif! Le patronat y souscrit, au prix de concessions politiques majeures, afin de restaurer ses profits.

La condition? Détruire ce cancer aux mille visages, le socialiste, le bolchevik, le journaliste, le cosmopolite, l'homme d'affaires, le politicien, l'antinationnel, encore et toujours le juif, le youpin, l'adversaire acharné de la race allemande. En 1985, le racisme s'éveille à nouveau. L'antisémitisme est toujours son enfant chéri. A nouveau des démagogues d'extrême-droite expliquent aux masses que le mouvement ouvrier et ses métèques ruinent de grands peuples...

La liquidation du mouvement ouvrier était la précondition à la liquidation des juifs. Il nous revient de faire rendre gorge à la bête immonde, de prouver notre volonté d'empêcher les nerfs de frapper les plus faibles, les plus opprimés. "Touche pas à mon pote", comme le proclame le mouvement de jeunesse antiraciste en France. S'il fallait se convaincre de l'actualité de ce combat, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'infâme dessin de Jacot (*L'Impact*, No 201, mars 1985) qui confond dans une même caricature l'antisémitisme nazi et la haine antiarabe.

Claude Leuwen

N.B. : L'auteur de l'article "A quoi servaient les camps nazis" est entièrement d'accord avec cette précision.

Vaud :

Une liste Alternative socialiste verte pour les élections communales à Renens

Alternative démocratique (AD) de l'Ouest lausannois et la section de Renens du Parti socialiste ouvrier (PSO) ont décidé de présenter pour les élections communales de cet automne à Renens une liste commune, Alternative socialiste verte.

Cette liste se veut d'abord un point de ralliement local pour toutes les personnes décidées à résister à la destruction de l'environnement, à la détérioration de notre cadre de vie et à la crise qui empire nos conditions de travail. Elle se constitue aussi pour permettre à deux formations, AD et le PSO, de franchir le barrage du quorum et de pouvoir faire valoir ainsi leurs propositions dans le cadre du Conseil communal.

Pour qu'aucune voix ne soit perdue au profit des partis de droite, Alternative socialiste verte proposera l'appareillement des listes aux partis de la gauche traditionnelle.

En constituant cette liste, Alternative démocratique (AD) de l'Ouest lausannois et la section de Renens du Parti socialiste ouvrier (PSO) veulent affirmer la nécessité d'une alternative, socialiste, verte à Renens :

- ALTERNATIVE, parce que face à la politique de la droite, à la Municipalité et au Conseil communal, qui se fait sur le dos de la majorité de la population et par rapport à la politique de gestion respectueuse de la gauche traditionnelle, nous affirmons que le temps n'est plus ni au bricolage, ni à la politique politicienne, mais à la mise en place d'un projet global et nouveau de Renens et de tout l'Ouest lausannois, s'appuyant sur les besoins de la majorité.

- SOCIALISTE, parce que nous voulons affirmer la légitimité de la défense des intérêts sociaux et culturels des salariés, des pensionnés AVS/AI n'ayant pas d'autres moyens de subsistance et de toutes les personnes à revenu modeste.

- VERTE, enfin, car pour mieux vivre, l'environnement doit absolument être protégé des pollutions et des pollueurs : l'amélioration de notre cadre de vie (bruit, trafic, toxicité de l'air, santé à la place de travail) ressortit de l'urgence.



Zoug : Succès pour le PSO

A une majorité de deux contre un, les citoyens zougais ont refusé, à l'occasion des votations des 9 et 10 mars, la décision du Grand Conseil de Zoug concernant l'école d'infirmière de Liebfrauhof. Le Grand Conseil avait décidé, sous la houlette du chef du Département cantonal de la santé - le socialiste Thomas Fraefel - de fermer cette école. Le PSO zougais décida de lancer un référendum contre la décision de fermeture, prise par 69 voix contre 2!

Ce référendum a rencontré un grand écho. La campagne du PSO fut menée sous le mot d'ordre "Non aux restrictions budgétaires dans la santé et la formation". Le PS zougais, pour sa part, boycotta la campagne et refusa de donner un mot d'ordre de vote. Comme quoi il est impossible de défendre les acquis sociaux lorsque la logique de la participation gouvernementale est acceptée.

correspondant

Argovie : Un élu du PSO au Grand Conseil

Les élections au Grand Conseil argovien ont eu lieu les 9 et 10 mars. Dans ce cadre, nos camarades de la section de Baden présentèrent une Liste alternative pour l'emploi et l'environnement. 23 personnes, membres et non membres du PSO, se portèrent candidats, exprimant un courant d'activité politique qui s'était déjà manifesté à de nombreuses reprises ces dernières années dans la politique locale.

Le candidat de tête de la liste, notre camarade Hans Ruedi Bolliger, était également candidat à l'élection à l'exécutif communal de la ville de Baden. La Liste alternative a recueilli 2,5 o/o des suffrages exprimés, ce qui représente une amélioration de 0,8 o/o par rapport aux résultats réalisés par le PSO en 1981. Cette fois-ci, cependant, le Parti vert argovien, récemment formé, était également présent. Il a réalisé un score de 4,1 o/o. La Liste alternative a conquis un siège, occupé par notre camarade H.-R. Bolliger, tandis que le Parti vert en décrochait deux. Dans les autres districts électoraux du canton, le Parti vert a conquis trois sièges. Le grand perdant est le PS, qui a dû céder sept sièges au total!

correspondant

SOMMAIRE

EDITORIAL	
Meeting Le Pen : à double tranchant !	1
POLITIQUE	
Le Conseil fédéral fait ses calculs : comptes à rebours	3
La commission du Conseil national : contre les ateliers publics d'apprentissage	3
L'amiante en Suisse : la santé des travailleurs en danger ! Entretien avec Vasco Pedrina	8
Elections neuchâteloises : renforcer la lutte	8
SOCIAL	
Garages genevois : un contrat satisfaisant grâce à la grève ! Entretien avec J.-P. Thorel, secrétaire FTMH	4
Grand Conseil fribourgeois : on se moque des apprenti(e)s	4
Un document patronal le prouve : l'attaque aux salaires est décidée centralement	5
Capitalisme et crise	5
DOSSIER	
Automation et conditions de travail : ces puces qui font les chiens de garde	6-7
INTERNATIONAL	
ETATS-UNIS - NICARAGUA : un acte de piraterie internationale	9
URUGUAY : résistance et répression. Témoignage d'une militante du PST	9
Agents argentins en Suisse : va-t-on étouffer l'affaire ?	10
A LIRE	
Notes de lecture : Afghanistan, la résistance oubliée	11
L'ÉVÈNEMENT	
Les mineurs anglais cèdent : les comptes ne sont pas réglés	12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

Fr. 22,50
6 mois, enveloppe ouverte
une année, env. ouverte 45.-
une année, env. fermée 55.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-

Administration :

La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne
Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienné 4 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Soins à domicile :

LE PSO FAIT UN TABAC !

Lancée le mercredi 6 mars par la section genevoise du PSO, soutenue par l'ensemble de la gauche et par les milieux concernés, l'initiative *Pour les soins à domicile* a été déposée le mardi 12 mars, munie de 14 680 signatures ! En cinq jours de récolte ! Le responsable de la Chancellerie, M. Rosé, a souligné, au moment du dépôt, que c'était une première. Depuis 1958, où la loi a exigé 10 000 signatures valables pour une initiative, le délai de récolte n'a jamais été si bref. Quant au nombre, il correspondait aux initiatives qui ont rencontré le plus d'audience ces dernières années.

Ce résultat à lui seul démontre que la proposition du PSO correspond à un besoin largement ressenti dans la population. Se faire soigner chez soi est non seulement un souhait (beaucoup se souviennent du "bon temps" où le médecin passait à la maison), mais une nécessité pour bien des personnes seules ou âgées. En outre, cela coûte moins cher que l'hospitalisation. Outre les partis bourgeois, qui n'ont manifesté ni soutien, ni intérêt, seul le Parti écologiste genevois n'a pas voulu le comprendre. Après avoir montré un certain intérêt, il a refusé de soutenir cette initiative "qui favorise l'esprit fonctionnaire" et est "trop centralisatrice"... Rappelons que l'initiative propose de décentraliser les services de soins à domicile dans des permanences de quartier.

L'audience de la revendication n'explique cependant pas tout. Car il fallait que ce besoin puisse s'exprimer. La mobilisation du PSO pour faire aboutir cette initiative en a été l'occasion. Durant le week-end de votation, plus de cent militants et sympathisants du parti, répartis sur 30 bureaux de vote, ont littéralement vu affluer les gens pour signer. Les Juristes progressistes et la Fédération des associations d'habitants et de quartiers ont chacun tenu un stand, les autres étant à charge du PSO. Ce résultat confirme la présence du PSO acquise depuis dix ans dans le domaine de la santé : mouvement pour les 300 francs / 40 heures de 1973 à l'hôpital, référendum contre les tarifs hospitaliers de 1980, pétition contre le tarif Werner en 1981, initiative pour les droits des malades en 1982. Le temps et l'énergie que nous avons mis à réaliser une démarche unitaire ont non seulement permis d'affiner le texte d'initiative, mais de préparer une large popularisation de cette revendication au moment de la votation.



SOUSCRIPTION AMIANTE

Etat au 4 mars :	Fr. 19 477.-
Donatrice La Chaux-de-Fonds	20.-
Donateurs Zurich	390.-
Donateurs Baden	30.-
Donateurs Winterthur	20.-
PSO Bâle	300.-
Total au 7 mars 1985	Fr. 20 237.-

En remerciant les donateurs/trices, nous répétons notre appel en vous priant de verser vos dons sur le CCP 80 - 44457, SAP/PSO, Zurich avec la mention "amiante".

Vient de paraître :

Urbanisme lausannois : Vous permettez ? C'est l'affaire de tous !, brochure de la Commission logement et urbanisme du PSO, section vaudoise.

Elle vous dira tout sur les démolitions à Lausanne et les propositions du PSO sur l'urbanisme. Fr. 4.-. A commander à : PSO, 3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne.

Le Conseil fédéral fait ses calculs :

Si l'erreur est humaine, sa répétition, presque systématique, devient un art : l'art de tromper son monde. En matière financière, cet art a depuis longtemps été cultivé par le Conseil fédéral. Et cet art a ses lois : chaque fois qu'il faut faire passer un projet, surtout s'il est contesté — le budget militaire par exemple — on sous-estime les montants. Rappelez-vous le rapport Hayek sur les Leopard. Mais vient une proposition que le Conseil fédéral combat, la facture se sale aussitôt. Le message sur notre initiative n'a pas manqué à la règle.

Notre initiative propose l'ouverture d'ateliers publics de formation professionnelle et de recyclage qui seraient financés pour les trois quarts par une cotisation des employeurs sur la masse salariale (0,5 o/o de celle-ci), et pour le quart restant par les pouvoirs publics. En 1978, lors du lancement de l'initiative, nous avons établi le coût total à 575 millions : 430 millions de cotisations patronales en partant de 0,5 o/o de l'ensemble des salaires versés + 145 millions à charge de l'Etat, soit le dernier quart restant. Transposée aux données de 1982, cette méthode donnerait 603 millions + 201 millions, soit au total 804 millions.

Pour illustrer ce que représente cette somme, nous avons évalué — sur la base des comptes des ateliers publics existants — que cela permettrait d'ouvrir 15 000 places de formation. Mais ce nombre de places estimé ne figure pas

Comptes à rebours

dans l'initiative elle-même.

Faisant ses calculs, le Conseil fédéral s'est mis à compter à rebours. Il prend pour base 15 000 places de formation (qui ne figurent pas dans l'initiative) et estime leur coût à 706 millions. Puis il ajoute les coûts de construction, d'achat de terrain, d'équipement pour 140 000 francs par place, ce qui fait "gicler" la facture à 2,1 milliards supplémentaires. Il fallait y penser !

Ce tour de passe-passe mis à part, le calcul du Conseil fédéral est encore faux même en se basant sur 15 000 places de formation. Quand l'OFIAMI (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) calcule le coût d'une place de formation, ce coût inclut l'amortissement du capital (terrains, constructions, machines). Le Conseil fédéral a repris cette base mais y ajoute une seconde fois les coûts d'équipement. Pas un patron ne ferait un calcul aussi ridicule.

Et même si le Conseil fédéral affirme que ces dépenses d'équipement supplémentaires ne sont pas comprises dans les coûts de base, ces 2,1 milliards de terrains, machines et constructions ne devront pas être versés chaque année. Les apprentis qui se formeront dans les ateliers publics ne détruisent pas les bâtiments et les machines en fin de formation et ne partent pas avec le terrain ! Si on estime un amortissement de ces dépenses sur vingt ans, il n'en reste que 105 millions par année. Et les résultats — même en partant des chiffres faussés du Conseil fédéral — ne sont alors pas bien loin des nôtres. Nous arrivons, pour 1982, à 804 millions. Si l'on ajoute aux 706 millions que coûtent, selon le Conseil fédéral, les 15 000 places de formation et les 105 millions d'amortissement des frais d'équipement, le total atteint 811 millions.

Une petite différence de 7 millions. Or même celle-ci est comblée si l'on corrige d'autres erreurs du Conseil fédéral, manifestement mal intentionné. L'initiative indique que les apprentis des ateliers publics toucheraient un salaire de formation. Nous l'avons estimé à 1000 francs par mois environ, correspondant aux indemnités de chômage. Or celles-ci ont été modifiées depuis et donneraient, aujourd'hui, un salaire de 1760 francs. Un montant évidemment élevé que le Conseil fédéral lui-même ne se ferait pas faute de modifier si l'initiative était acceptée. S'il s'en tenait au montant de 1000 francs (un salaire déjà sensiblement meilleur à celui de bien des apprentis), sa facture diminuerait encore de 91 millions. Ce qui laisserait, finalement, un joli excédent...

Rivière



Quand le Conseil fédéral prend en étau les apprentis(e)s.

Commission du Conseil national :

CONTRE LES ATELIERS PUBLICS D'APPRENTISSAGE

L'initiative du PSO Pour le droit à une formation professionnelle et un recyclage garantis a été soumise, les 18/19 février, à la commission du Conseil national. Comme on pouvait s'y attendre, celle-ci a suivi par vingt voix contre une le message du Conseil fédéral, qui en recommande le rejet sans contre-projet. La seule chose qui puisse surprendre est que le Parti socialiste (PSS) — à une louable exception près — s'est empressé d'emboîter le pas. Fritz Reimann, président de l'Union syndicale suisse (USS), siégeait dans cette commission et se devait de montrer ses bonnes dispositions : il fut nommé, la même semaine, chef de la commission militaire du Conseil national...

Ne pas se laisser embobiner

Les arguments bourgeois contre l'initiative se fondent sur un optimisme de façade. Le conseiller national radical Allensbach, qui est en quelque sorte le porte-parole patronal dans cette commission, l'a résumé sans ambages à la radio suisse-allemande le 23 février, lors d'une émission sur notre initiative : "La formation professionnelle en Suisse est exemplaire". Tous les représentants bourgeois, de l'industrie à l'artisanat, ont tenu le même langage. Chacun, en effet, y trouve son compte et vante le compromis entre la grande industrie et l'artisanat — qui se retourne contre les apprentis, souvent mal formés dans les petites entreprises.

La réalité pourtant est loin d'être si rose, même du point de vue patronal, comme le confirment de multiples prises de position bourgeoises. La Société pour le développement de l'économie suisse, dans sa publication allemande du 21 janvier 1985, explique par exemple : "Un tel recul (du chômage, réd.) est en outre rendu plus difficile par les déséquilibres qualitatifs sur le marché du travail. Les exigences requises divergent totalement entre l'offre et la demande (...). Cette composante structurelle du chômage ne sera pas surmontée par des programmes d'emploi et de recyclage à court terme. La première urgence, sur ce plan, est la mobilité et une mentalité nouvelle en matière de politique de formation." Un chef de l'entreprise Georg Fischer soulignait lui-même ce que cela signifie au cours d'un séminaire de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

(OFIAMI) organisé en 1984. Selon lui, les dépenses des entreprises pour la formation professionnelle et le recyclage sont tombées de l'indice 100 en 1978 à l'indice 32 en 1983.

Cette évolution est la conséquence logique de celle des profits, mais elle a des répercussions catastrophiques dans un contexte de restructurations économiques.

Et c'est ici que surgit le second argument des parlementaires patronaux contre notre initiative. Ils ne veulent en aucun cas que, dans cette situation, des propositions se développent basées sur les intérêts des apprentis et des salariés qui doivent se recycler. Ils s'y opposent avec leur vieux adage du "refus de la nationalisation".

Le Parti socialiste collabore

Alors que le PSS et l'USS ont toujours inscrit à leur programme l'ouverture d'ateliers publics d'apprentissage, ils se taisent dès qu'il en est question concrètement. A une exception près, les parlementaires socialistes ont voté contre l'initiative. Leurs arguments ne sont pas ceux de l'optimisme hypocrite des patrons, mais ils s'accordent en revanche sur le second point — comme le confirme la "nouvelle conception de la formation" que discute l'USS. Celle-ci voudrait que la formation professionnelle soit améliorée par une extension des cours interentreprises mis en place par la nouvelle loi sur la formation professionnelle de 1979. Ces cours, dit-on, serviraient tous les apprentis, tandis que les ateliers publics n'aideraient "que" 15 000 jeunes.

Mais à quoi servent de meilleurs cours interentreprises pour un apprenti boulanger, charcutier, vendeur ou coiffeur qui se retrouvera demain comme ouvrier non ou semi-qualifié dans l'industrie (un tiers de ces apprentis doivent changer de métier après leur formation) ? On retrouve ici le même argument que PSS et USS avaient déjà opposé à l'initiative lors de son lancement, en disant qu'une intégration des apprentis aux contrats collectifs apporte à tous quelque chose. Or personne n'en a rien vu parce que rien n'a été réalisé ! En fait, PSS et USS cherchent simplement à justifier leur franche collaboration : mieux vaut la paix avec les patrons que d'agir pour les intérêts des travailleurs.

L'initiative reste d'actualité

Selon le calendrier du Conseil fédéral, notre initiative pourrait être soumise au vote en décembre de cette année déjà. Ces milieux se rendent compte que plus ils attendent, plus les objectifs de cette initiative seront d'actualité. Elle répond en effet, du point de vue des travailleurs, aux problèmes de formation et de recyclage en période de restructurations économiques : en permettant à tous l'accès à une formation de base complète, au recyclage et à la formation continue, notamment pour les catégories les plus défavorisées comme les femmes, les enfants d'immigrés et les chômeurs.

L'auteur du message du Conseil fédéral contre notre initiative a d'ailleurs fort bien compris cette actualité de notre projet lorsqu'il envisage que l'ouverture d'ateliers publics pour 15 000 jeunes pourrait faire surgir une demande plus forte : "Le texte formel de l'initiative est cependant formulé de manière ouverte et pourrait obliger l'Etat, en cas de besoin, à ouvrir un nombre bien plus important de places de formation. Les coûts pourraient donc atteindre des multiples de ceux indiqués et devraient même être qualifiés d'imprévisibles."

Karl Bergmann

Garages genevois :

UN CONTRAT SATISFAISANT GRÂCE À LA GRÈVE

* INTERVIEW DE J.-P. THOREL, SECRÉTAIRE FTMH *

La grève des garages genevois a payé. Une victoire partielle, bien sûr, mais une victoire indiscutable. Nous l'avons souligné dans l'avant-dernier numéro de *La Brèche*. Vu l'intérêt national de ce mouvement, dans un secteur il est vrai assez particulier (travailleurs jeunes, branche orientée vers le marché intérieur et non régie par une convention nationale), nous avons rencontré Jean-Pierre Thorel, secrétaire FTMH (syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie) pour discuter du bilan qu'il tire de la grève.

Par la publication de cette interview, *La Brèche* entend aussi contribuer à dissiper les doutes semés par le patronat sur les résultats de l'action ouvrière. Même nos camarades de la *Voix Ouvrière* (organe du PdT, No 8 du 28 février-6 mars 1985) s'en sont faits l'écho dans un article laissant entendre "que les vainqueurs de l'affrontement ne sont pas les travailleurs".

La Brèche : Quel bilan tires-tu des résultats de la grève des garages ? Quel est le sens du communiqué des patrons où ils affichent une apparente satisfaction ?

J.-P. Thorel : Les résultats de la négociation sont satisfaisants. Nous avons percé sur des revendications de principe bloquées depuis 15 à 20 ans (contribution de solidarité, droit d'affichage et désignation d'un représentant syndical dans l'entreprise). Ceci en plus de certains acquis matériels significatifs, 1 supérieurs à ce que nous aurions obtenu sans la grève.

Si l'association patronale déclare avoir gagné, c'est pour en convaincre ses membres (probablement parce qu'ils n'en sont pas tout convaincus). C'est aussi pour cela que la "contribution de solidarité" s'appelle "fonds de participation" dans l'accord signé et que le processus de désignation du délégué syndical paraît sauver l'autorité du patron : c'est lui qui nomme le responsable de l'affichage syndical, mais sur proposition de la FTMH. Ce faisant, il reconnaît et officialise le syndicat !

Une dernière remarque sur "la contribution de solidarité". J'ai lu dans *La Brèche* que vous n'y étiez pas favorables. Moi-même, je n'ai jamais été chaud pour cette revendication. Mais je dois dire que les jeunes syndiqués y sont très favorables et qu'en particulier les camarades latino-américains dans le syndicat insistent beaucoup sur son intérêt : pas de syndicalisation de masse sans une certaine contrainte ! Il n'est pas vrai non plus qu'une pression de ce type à la syndicalisation se traduise par des militants peu actifs. Dans l'horlogerie genevoise, nous avons fait souvent des expériences contraires. Il faudra poursuivre la discussion sur cette question...

* La grève a-t-elle contribué à renforcer le syndicat (nouvelles adhésions, crédibilité accrue dans l'entreprise, etc.) ? Peux-tu donner des exemples ?

— Sans aucun doute, la grève a permis des adhésions. Pendant le mouvement et après. La FTMH a d'ailleurs décidé de verser 100 francs par jour aux membres grévistes et 50 francs aux non-membres, par solidarité. Tout ceci nous coûte environ 50 000 francs. Nous versons aussi l'indemnité complète aux travailleurs qui adhèrent après la grève. Ceci peut être une petite

incitation, mais la raison de l'adhésion est ailleurs...

Nous avons démontré que la grève était possible, légale — ce qui n'est pas évident pour tout le monde — et payante. Le soutien des non syndiqués, les contacts tissés dans le mouvement, les appels de certains garages nous reprochant de n'avoir pas organisé le mouvement chez eux nous prouvent aussi que la grève a été largement comprise. Le retrait des mesures de rétorsion annoncées par Mazda accroît aussi l'autorité de la FTMH.

* Un tel mouvement a été rendu possible grâce à la présence du syndicat dans certains grands garages et à des expériences de mobilisation antérieures. Peux-tu expliquer de quelle manière la FTMH a pu implanter le syndicat dans un secteur aussi dispersé ?

— L'implantation syndicale dans les garages est très ancienne. Le taux d'organisation est élevé depuis l'après-guerre. Les travailleurs sont pourtant jeunes (une moyenne de 35 ans) et ne restent pas longtemps

dans le secteur. Notre force a toujours été notre présence régulière parmi les apprentis. L'ensemble des dirigeants de la grève appartiennent d'ailleurs à une même volée d'apprentis que nous avons organisés il y a une quinzaine d'années.

La grève ne tombe pas du ciel. C'est le troisième renouvellement de la convention dans des conditions difficiles. Il y a sept ans, nous avions entamé une mobilisation et le litige a été tranché devant l'office de conciliation. Il y a quatre ans, nous étions prêts à la grève lorsque nous avons arraché en extremis des concessions patronales importantes. En fait, la tactique de la grève de 1985 a été préparée en 1981 !

Les patrons n'y croyaient pas. Surtout une nouvelle génération, qui n'a jamais connu de mouvement dans les garages. Maintenant, ils nous prennent très au sérieux.

* La grève des garages genevois peut-elle servir d'exemple, malgré toutes les différences, à d'autres batailles contractuelles en Suisse ? Ne penses-tu pas qu'une mobilisation des travailleurs — pas nécessairement une grève — pourrait permettre la signature de meilleures conventions, aussi au niveau national (horlogerie, industrie des machines) ?

— Notre grève a une valeur d'exemple. Pas au niveau du type d'organisation, la grève "boule de neige" correspond bien à la structure éclatée du secteur (240 entreprises). Mais je suis convaincu que la mobilisation est toujours nécessaire pour signer une bonne convention. C'est d'ailleurs le problème dans l'horlogerie. Le cahier de revendications est prêt, mais sans une

mobilisation, nous ne ferons pas reculer les patrons. C'est l'enjeu de la discussion dans ce secteur aujourd'hui...

Dans une négociation, il est important que le syndicat prenne clairement ses responsabilités. Ici, nous avons lancé un "ordre de grève", la centrale nous a soutenus. Je suis convaincu qu'avec une attitude décidée du syndicat, si nous définissons bien à l'avance les revendications sur lesquelles nous ne voulons pas céder, il est possible de réaliser des mobilisations qu'on ne soupçonne pas a priori.

Une dernière remarque : l'attachement des travailleurs à la signature d'une convention. Quand on se bat dans une période de vide conventionnel, les travailleurs ont le sentiment de devoir lutter pour quelque chose d'essentiel. A Genève, dans les garages, c'est concret. Nous négocions des salaires minimums qui sont très proches des salaires réels et qui sont indexés. La convention est donc un aspect essentiel de la défense du niveau de vie. Elle a aussi contribué à forger l'unité du secteur en poussant à rétrécir l'éventail des salaires.

Propos recueillis par
Jean Batou

1. Les améliorations matérielles portent sur les points suivants :

- 40 heures sans réduction de salaire pour 1989 ;
- meilleure protection contre les licenciements en cas de maladie ou d'accident ;
- amélioration de l'indexation : de 25 francs de réajustement par augmentation de 1 o/o de l'indice, on passera progressivement à 30 francs d'ici 1989 ;
- augmentation réelle de 50 francs par mois.



"Il est possible de réaliser des mobilisations..."

Grand Conseil fribourgeois :

ON SE MOQUE DES APPRENTI(E)S

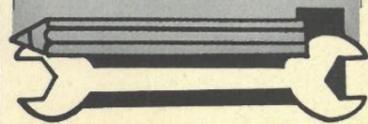


Au printemps 1983, un comité unitaire pour l'amélioration de la formation professionnelle déposait une pétition auprès du Grand Conseil fribourgeois. Munie de 6000 signatures, cette pétition, acceptée sous forme de postulat, réclamait l'extension de l'Ecole des Métiers (véritable atelier public d'apprentissage) pour élargir le choix des formations, un renforcement de la surveillance des conditions d'apprentissage, la mise sur pied d'une large palette de cours facultatifs comme l'autorise la loi fédérale et la possibilité pour les syndicats de donner, dans le cadre des cours du Centre professionnel, une information aux apprentis sur leurs droits et le contenu des conventions collectives. Ces revendications ne visaient qu'à corriger les manques flagrants constatés dans le canton. Une brochure publiée par la section locale du PSO signalait en effet des discriminations graves à l'encontre des jeunes filles. En 1981 par exemple deux femmes sur trois "choisissaient" le métier d'employée de commerce, de vendeuse ou de coiffeuse pour dames. On connaît les conditions "mirifiques", notamment en matière de salaire, qui caractérisent ce genre de profession. La même année, 5,7 o/o seulement des apprenties (hommes 55,8 o/o) suivaient une formation de longue durée (trois ans et demi et plus). Plusieurs cas de violation des conditions d'apprentissage étaient également révélés. Ainsi cette grande surface qui exigeait de ses apprentis(e)s de revenir travailler au magasin après la fin des cours au Centre professionnel. Enfin, le problème de trouver une place d'apprentissage demeure réel pour de nombreux jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire.

Or le Grand Conseil vient d'accepter sans autre l'entrée en matière de la loi cantonale sur la formation professionnelle. C'est précisément dans cette loi que les députés avaient promis d'intégrer les vœux de la pétition transformée en postulat. Mais pas un mot allant dans le sens de la pétition ne s'y retrouve. Pour la majorité de droite de ce Parlement, tout va bien. Il confirme par là son absence d'intérêt pour le sort et l'avenir de milliers de jeunes. Dès l'instant où les associations patronales se déclarent satisfaites du projet de loi, le Grand Conseil n'a plus qu'à le ratifier. Et tant pis si les apprentis(e)s en paieront la note.

Pour la suite de la discussion, il appartient aux députés socialistes, signataires de la pétition, de se battre pour de réelles améliorations. On verra finalement s'il s'agit d'une loi sur la formation professionnelle ou d'une loi sur la main-d'œuvre bon marché...

P. Girardet



Un document patronal
le prouve :

L'attaque aux salaires est décidée centralement

L'Association patronale de l'industrie des machines et des métaux (ASM) mène un véritable combat concerté contre les salaires. On le remarque très nettement dans les négociations salariales. Mais c'est également prouvé par une circulaire interne de l'association patronale que nous publions ci-contre.

Dans ce document tombé entre les mains de *Bresche* (organe allemandique du PSO), l'association patronale donne des indications précises sur la manière d'introduire les réductions de salaire liées à l'abaissement du temps de travail prévu pour le début de 1986 et 1988¹. D'abord réaliser les réductions de salaire, ensuite seulement accorder d'éventuelles compensations du renchérissement, telle est la tactique prônée. Voilà qui est clair.

Les syndicats écartelés

Le fait de négocier les salaires entreprise par entreprise a toujours été la faiblesse du syndicat de la

métallurgie. Les patrons évidemment ne se sont pas privés d'en tirer avantages, surtout ces dernières années.

A la suite des négociations salariales pour l'année 1984, plusieurs remarques s'imposent. Nulle part la compensation intégrale du renchérissement n'a été accordée : les accords fluctuent entre 0,2 et 0,4 o/o en-dessous du 3 o/o de renchérissement. Plus la peine, dans ces conditions, de parler de compensation du renchérissement. Il s'agit tout au plus d'une espèce de "gratification salariale". Dans cette offensive, non seulement la compensation "automatique" disparaît, mais également la simple adaptation.

Un document interne de l'ASM explique

Un commentaire interne de l'ASM, consacré à la convention de paix du travail, explique le partage des coûts salariaux pour la réduction du temps de travail à 41 heures (au 1er janvier 1986) et à 40 heures (au 1er janvier 1988)¹. Voici ce qu'il dit dans ses remarques préliminaires : "Nous demandons enfin à nos entreprises de ne montrer ou donner ce commentaire ni aux salariés ou à leurs représentants, ni à des tiers. Il s'agit d'une prise de position interne à l'association non discutée avec les partenaires sociaux." Vive la "bonne foi" entre partenaires sociaux ! "Art. 27, répartition paritaire des coûts salariaux, chiffre 1.8. "Le partage des coûts salariaux est obligatoire dès le 1er janvier 1986, respectivement le 1er janvier 1988, pour toutes les

entreprises. Les salariés ne doivent pas en être "dispensés" lors de l'application de ce partage des coûts. Afin d'appliquer de manière uniforme cette clause du contrat dans toutes les entreprises, les salaires en vigueur à fin 1985, respectivement fin 1987, doivent être adaptés comme convenu, avant toute autre modification. Des modifications de salaire par entreprise ne doivent intervenir qu'après la hausse de salaire convenue et sur la base du nouveau salaire de base. Ceci résulte d'ailleurs de la priorité qu'a la convention sur les accords. Il faut bien comprendre que le résultat de cette méthode ne sera différent que si une entreprise compense (en pour-cent) la baisse de salaire et l'adaptation annuelle pour établir ensuite le nouveau salaire.

Ce mode de calcul n'est d'ailleurs pas recommandé parce qu'il permet de camoufler la répartition des coûts entre employeurs et salariés.

"Pour éviter toute confusion, nous conseillons donc de communiquer d'abord par écrit son nouveau salaire au travailleur et de lui indiquer ensuite les adaptations en francs en deux étapes :

"1e étape : baisse du salaire conformément à l'article 27, chiffre 1.8 de la convention ;

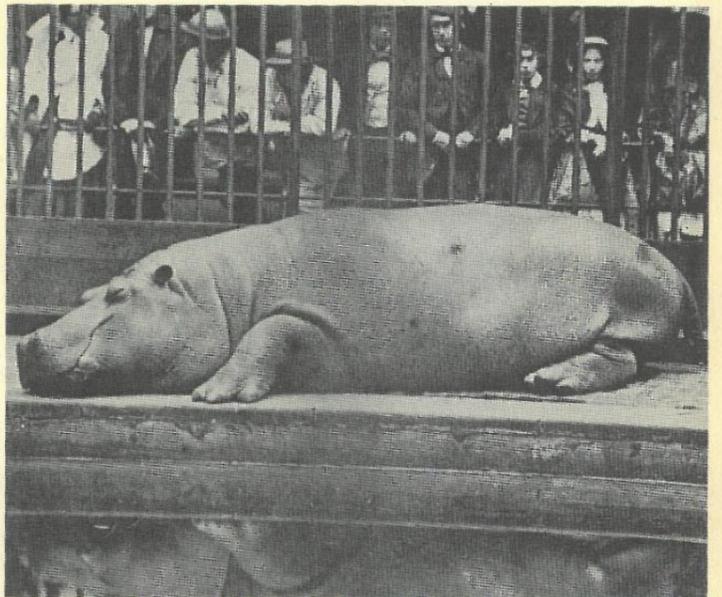
"2e étape : adaptation salariale conformément au règlement interne de l'entreprise.

"Pour le travail à temps partiel, la baisse de salaire se fera dans la mesure de la réduction horaire, celle-ci n'étant d'ailleurs pas obligatoire."

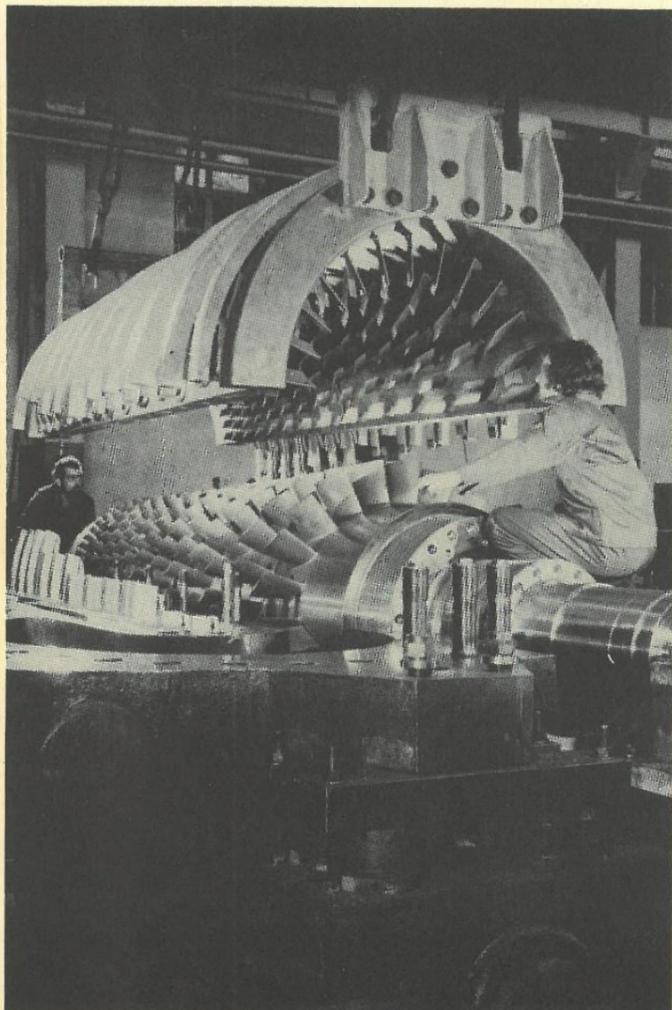
Une preuve écrite vient corroborer ce qui précède (voir encart). Les patrons en effet se concertent. Ce n'est pas un hasard si les résultats des négociations sont presque partout les mêmes. Mais il ne sert à rien de se lamenter sur le fait que le patronat ne respecte plus le "climat de confiance entre partenaires sociaux" ! La réponse syndicale ne peut être que la suivante : les négociations salariales doivent être préparées par une active campagne nationale.

Livio Hoffmann

1. Le 9 juillet 1983, la deuxième Conférence d'industrie de la FTMH acceptait à une courte majorité un accord de paix du travail valable pour cinq ans et introduisant les 41 heures en 1986 et les 40 heures en 1988 avec chaque fois une baisse de salaire de 1,2 o/o (voir *La Brèche*, No 302, du 27 août 1983).



L'hippopotame de l'ASM : de doux rêves d'austérité...



* CAPITALISME ET CRISE *

FAUT PAS LA POUSSER !

L'avenir de la ville de Mexico serait incertain et alarmant si des mesures radicales ne sont pas prises avant l'an 2000 en matière d'environnement. C'est le Mouvement écologiste mexicain (MEM) qui le dit. Encore d'affreux contestataires atteints de sinistrose aigüe. Ce n'est tout de même pas parce que d'ici l'an 2000 la population de cette ville atteindra le cap des 35 millions, qu'un millier de paysans affamés y arrivent chaque jour, qu'elle compte deux millions de chômeurs, près de 500 000 délinquants, 6800 quartiers insalubres et six rats par habitant qu'il faut broyer du noir. Allons, allons ! Du reste, c'est joli les rats. Le MEM signale encore que chaque habitant fume l'équivalent de 40 cigarettes par jour par le seul fait d'inhaler les vapeurs toxiques des deux millions de véhicules et des 130 000 usines de Mexico qui rejettent à peine

500 tonnes de particules chimiques par heure. Au prix où sont les cigarettes, faudrait plutôt s'en réjouir ! Et ces extrémistes du MEM osent reprocher au gouvernement mexicain de négliger les contrôles auprès des industriels et des automobilistes. Il y en a de ceux qui décident de passer leur temps à critiquer tout le monde.

UNION CARBIDE : LA MORT À CRÉDIT

En décembre dernier, la filiale de Bhopal en Inde du groupe chimique américain Union Carbide était responsable de la plus grande catastrophe industrielle de l'histoire. A la suite d'une fuite de gaz toxique, plus de 2500 personnes étaient mortes et on dénombrait 100 000 blessés graves. Comme nous l'avions déjà signalé dans ces colonnes (*La Brèche*, No 333, du 19 janvier 1985), une étude du Minis-

tère indien chargé des produits chimiques et des engrais confirme le fait qu'Union Carbide a négligé les consignes de sécurité dans son usine de Bhopal. Or cette catastrophe n'en finit pas de tuer. Près de 25 o/o des bébés nés de mères ayant été exposées au gaz toxique sont morts peu après leur naissance, 30 o/o ont un poids inférieur à la normale et plusieurs mères se sont plaintes de la raréfaction de leur lait.

Ceci n'a pas empêché les bénéfices d'Union Carbide de passer de 79 millions de dollars en 1983 à 323 millions (environ 904 millions de francs suisses) une année plus tard. 323 millions de bénéfices nets compte tenu d'une provision pour perte exceptionnelle de 18 millions de dollars due à la catastrophe de Bhopal. Alors faites le calcul avec moi : 18 millions divisés par 2500 morts = 7200 dollars la vie humaine. A ce prix, Union Carbide peut encore s'offrir de nombreuses catastrophes.

Burke

Crise économique, réponse patronale à la crise, rationalisations et introduction de nouvelles techniques de production sont étroitement mêlées. C'est devenu une banalité de le constater, à tel point qu'un journal aussi peu suspect de matérialisme historique que *Le Monde Informatique* souligne "le lien historique entre technologies nouvelles et rationalisation du travail (et par voie de conséquence contrôles renforcés)"¹. A chaque crise sérieuse du capitalisme correspond un système particulier d'organisation du travail (il serait plus juste de parler de division du travail).

TAYLORISME, FORDISME ET AUTOMATION

On peut ainsi affirmer que "si l'on analyse les cent ans qui se sont écoulés entre 1870 et 1970, on peut toutefois mettre en lumière divers modes d'organisation du travail ayant joué un rôle moteur dans la croissance. Ces modes dominants d'organisation du travail, après avoir connu une phase de diffusion rapide, ont traversé une crise extrêmement profonde : il s'agit du taylorisme, de la crise du XIXe siècle à la crise de 1929, et du fordisme, de 1930 à la crise des années soixante-dix."²

Né à la fin du siècle passé aux Etats-Unis, le taylorisme jette les bases de l'OST. Rien à voir avec une quelconque organisation socialiste des travailleurs; l'OST, c'est l'organisation scientifique du travail. A sa base deux principes : division rigoureuse entre conception et exécution du travail (division verticale) et parcellisation des tâches (un ouvrier et un seul se voit confier l'exécution des tâches élémentaires que l'on aura isolées).

Le travail ainsi parcellisé peut être alors mécanisé; c'est ce développement qu'apporte le fordisme, qui donne naissance au travail à la chaîne. La parcellisation des tâches, la possibilité de les quantifier, de calculer en combien de temps telle personne doit exécuter tel mouvement, feront naître le chronométrage, les surveillants, les cadences et le contrôle des cadences.

Diviser le travail en un certain nombre de tâches bien précises, définir leur temps d'exécution, imposer et contrôler leur rythme, voilà la logique que l'on retrouve dans l'automation et l'informatique, forme nouvelle de division du travail. "Nous sommes aujourd'hui au coeur d'une des crises les plus profondes qu'ait connues le système capitaliste. Ce qui se joue actuellement, c'est la mise en place d'une nouvelle forme dominante d'organisation du travail, remplaçant le taylorisme et le fordisme. L'horaire variable, le travail au noir, l'intérim, toutes ces nouvelles formes de travail sont autant de tentatives pour que s'instaure un nouvel ordre social. L'informatisation constitue ainsi une tentative de rationalisation parmi d'autres."²

Les aspects spectaculaires de l'informatisation et de l'automation, surtout lorsqu'elles se déroulent dans des branches qui étaient péniblement arrivées au stade de la mécanisation (services, tertiaire) ou qui stagnaient quasiment à celui de la manufacture (imprimerie), ne doivent pas nous faire oublier la permanence de cette logique. Pour mieux en voir les effets, nous la décomposerons en deux mouvements, qui dans la réalité sont souvent simultanés : dans un premier temps, il s'agit d'individualiser le travail, ou si l'on préfère, d'isoler le travailleur, de l'atomiser. Dans un deuxième temps, la manière et le rythme d'exécution de ses tâches ayant été définis au quart de poil, il s'agit d'en assurer le contrôle. Si tout cela fonctionne, le résultat ne se fait pas attendre : "L'établissement de courbes de rendements en temps réel, le calcul du rendement moyen (...) auraient pour conséquence la réintroduction d'une forme de travail à la chaîne, un stress important pour les personnes concernées et dans certains cas des licenciements pour rendement insuffisant (...) On commence à retrouver le même type de situation dans le tertiaire."¹

ISOLER POUR MIEUX CONTROLER

C'est certainement dans les services et le tertiaire que ce mouvement apparaît le mieux, à cause de sa nouveauté. Au tri postal, par exemple : "Pour les travailleurs, la modernisation peut se traduire par une aggravation sensible des conditions de travail. Ainsi au centre de tri Paris-Brune, l'administration a tenté de mettre en place des casiers de tri "plus modernes" qui ont suscité une réaction immédiate des travailleurs. En effet, ces casiers offraient un avantage : le trieur peut s'asseoir — ce qui n'est pas le cas avec les casiers en usage. Mais en contrepartie, il se trouve totalement isolé de ses camarades, par la forme même du casier en demi-cercle et par le fait qu'il n'a plus à se lever et à se déplacer. Il se trouve donc enchaîné à ce poste de travail pendant toute la vacation. Il faut ajouter que dans ce type de casier de tri, le contrôle du rendement de l'agent est facilité : le courrier à trier lui est apporté dans des caissettes qui contiennent à peu près le volume d'un quart d'heure de travail. Rien n'est laissé au hasard."³

Même constat dans les banques : "On institue la performance, mathématiquement mesurée, et le contrôle systématique des activités : tout personnel doit déclarer son identité lorsqu'il utilise un terminal; le pointage des présences effectives est rétabli par le truchement des horaires variables..."⁴ Et encore : "Toute l'évolution décrite précédemment s'est traduite par une spécialisation croissante aboutissant à un véritable éclatement des tâches. Non seulement il y a eu "décomposition du geste" ou plutôt parcellisation des tâches (...) mais il y a eu aussi dissociação complète des fonctions fondamentales d'orientation, de prévision, de conception, d'exécution et de contrôle (qui se trouvaient confondues dans le travail artisanal)."⁵ Les hôpitaux n'échappent pas au mouvement : "Dans d'autres cas, l'introduction de nouvelles techniques engendre un



Automation et conditions de travail :

CES PUCES QUI FONT LES CHIENS DE GARDE

Le débat sur les nouvelles technologies recoupe de nombreux aspects : économiques, sociaux, techniques, voire même philosophiques. Souvent plus pressés de conclure que d'analyser réellement, de nombreux auteurs les entremêlent savamment, ajoutant ainsi à la confusion ambiante, qui n'en avait vraiment pas besoin. D'autres au contraire se réfugient derrière deux ou trois commentaires simplificateurs à l'extrême.

Ce dossier, qui se veut une contribution à ce débat, cherche à éviter ces deux écueils. Ni analyse exhaustive débouchant sur une conclusion péremptoire, ni défense et illustration du seul point de vue à prendre en compte, il ne fait que souligner un des éléments en jeu : la mise au pas des travailleurs et des travailleuses par le biais de l'automation, donc de l'informatique.

DE VRAIES CARICATURES

Un syndicaliste britannique évoquait lors d'un colloque sur l'informatisation de la société, deux exemples : "Chez un constructeur d'automobiles, au Royaume-Uni, il existe un nouveau système informatique de production de voitures. Les temps de pause pour les ouvriers de cette chaîne sont les suivants : aller aux toilettes, 1 minute 02; récupération après l'effort, 1 minute 03; position assise après une position debout prolongée, 65 secondes; pour la monotonie, 32 secondes. Et un concepteur de système a eu le toupet de faire ça à un autre être humain." Il cite ensuite un autre concepteur, R. Boguslaw, qui raisonne en termes de "matériel humain", ou "d'unités opérationnelles humaines" qui ont le mauvais goût de chercher parfois à créer "leur propre circuit", ce qui "pour un matériel est impardonnable et tout système les utilisant doit prévoir les sauvegardes appropriées."¹

1. Actes du Colloque international sur l'informatique et la société. Volume II. Doc. Française 1980, pp. 219-220.

contrôle sur les travailleurs. Ainsi dans les hôpitaux qui disposent d'un central d'appels relié à toutes les chambres d'hospitalisés, lorsqu'un malade éprouve un besoin, il intervient auprès du central qui répercute sur l'agent hospitalier concerné. Celui-ci doit toujours signaler où il se trouve. Ce système permet ainsi non seulement un contrôle

de la demande de l'hospitalisé, avec le risque d'une véritable déshumanisation dans les rapports salariés-hospitalisés, mais aussi une accumulation de données sur la charge de travail de chaque salarié."⁵

Ironie amère, ceux-là mêmes qui semblaient chevaucher la vague, les informaticiens, se trouvent aujourd'hui submergés par elle : "Mais au sein même de cette minorité privilégiée que forment les informaticiens, l'organisation du travail va être progressivement soumise aux règles tayloriennes (...) La modification du contenu du travail de programmation est le produit d'une double évolution (...) Cette double évolution s'est accompagnée à la fois d'un isolement grandissant des programmeurs et d'une hiérarchisation accrue (dans certaines entreprises, on ne dénombre pas moins de cinq échelons de programmeurs)."²

"CES GENS-LÀ, IL FAUT LES SURVEILLER CHAQUE MINUTE..."

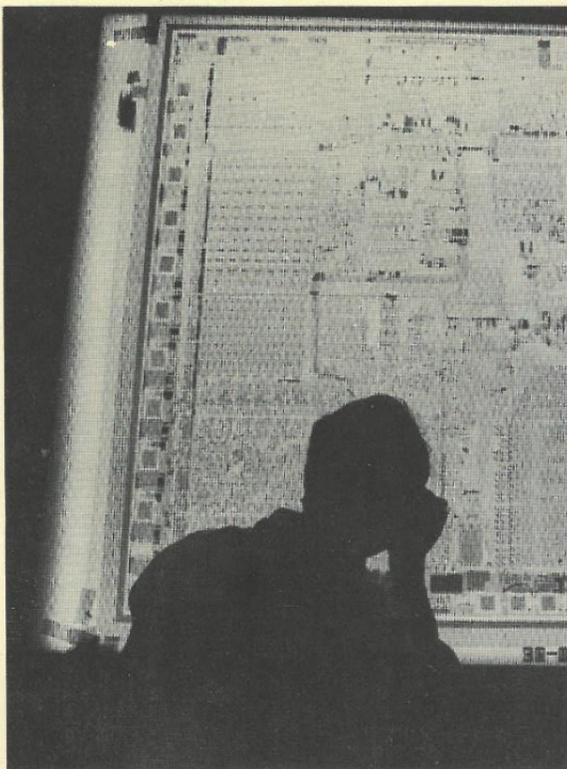
Après l'isolement, le contrôle donc. Un domaine où ni les patrons ni les fabricants de matériel informatique ne manquent d'imagination... Grosso modo, le contrôle informatique vise trois types de surveillance : a) disciplinaire, b) de productivité, c) administrative. Voyons quelques exemples de ces trois cas.

* Les badges : les badges magnétiques permettent de surveiller efficacement les allées et venues du personnel. Ils peuvent aussi servir à interdire d'accès un certain nombre de

locaux "névralgiques", comme celui où l'on stocke les informations sur le personnel. En outre, correctement utilisés, ce sont des mouchards parfaits pour suivre à la trace les déplacements des délégués syndicaux.

Dans la même catégorie, on trouve les contrôles téléphoniques grâce aux **autocommutateurs**, qui peuvent enregistrer le jour, l'heure, la durée et le coût de l'appel et même le numéro demandé, tout cela généralement à l'insu de l'utilisateur. Déjà suivi à la trace dans ses déplacements, notre délégué syndical ne peut téléphoner à son syndicat sans que le chef du personnel ne soit au courant...

* Une vaste panoplie de moyens de contrôle de la productivité existe. Il y a d'abord l'**IBM 3750** qui contrôle aussi bien les déplacements que la production de son utilisatrice: "Dans la vaste salle où travaille Christine, une cinquantaine de terminaux sont alignés comme à la parade, séparés par de larges travées. Les doigts d'une agilité folle qui courent sur les touches des claviers ne semblent plus être autre chose que de simples prolongements de la machine. En fin de journée, un listing "sort" le nombre d'opérations réalisées, le temps de travail, les erreurs de frappe, etc. Un document qui permettra aux surveillantes de dresser des courbes de rendement pour chaque opératrice et d'établir des normes de production élevées."⁶ Différents moyens permettent d'affiner ce contrôle. C'est ainsi que la société SNECMA, à Corbeil (France), a mis au point le système cyniquement appelé **CESAR** (collecte efficace et sûre de l'activité réalisée), que les syndicalistes de l'entreprise ont aussitôt baptisé "contrôle effarant et subtil d'une aliénation renforcée". Ce programme permet de contrôler le rythme de travail — pièces ratées comprises —, les arrêts de travail et les déplacements de l'ensemble du personnel; il enregistre en outre les retards, l'absentéisme, quelles que soient leur cause ou leurs justifications⁷. Ailleurs, on a recours à l'**accélérateur**. Un petit appareil qui permet de programmer les terminaux de saisie pour que, dès qu'une opération est terminée, une autre se présente immédiatement. C'est l'épreuve que connaissent les téléphonistes canadiennes: "Dans les bureaux où le travail demande un service continu à la clientèle, par téléphone, les téléphonistes et agentes ou agents de réservation sont "branché(e)s" à la table. Elles et ils ne contrôlent plus la vitesse avec laquelle les appels rentrent car sitôt qu'elles et ils terminent avec un client, un autre appel leur est automatiquement acheminé, avec un délai qui ne dépasse jamais 5 secondes. Quand elles et ils se "débranchent", cela apparaît instantanément sur l'écran spécial de la surveillante ou du surveillant." Une de ces téléphonistes explique alors: "Le travail va trop vite; des fois on a l'impression d'être des robots. On a de la misère à souffler tant les appels rentrent vite. Pas 5 secondes d'attente, pas plus de 30 secondes pour répondre au client et lui donner le renseignement demandé."⁸ Les cadences et la surveillance rigoureuse de l'informatique sont telles que d'aucunes regrettent le "bon vieux temps" des surveillant(e)s, avec qui l'on pouvait au moins tenter de s'expliquer...



On comprend, au vu de cet arsenal, la satisfaction du patron qui explique: "Avec l'introduction des machines à écrire à mémoire, il est possible maintenant de superviser tout le monde et de connaître exactement le nombre de lignes tapées chaque jour"; et d'ajouter avec finesse: "C'est normal, ces gens-là, il faut les surveiller chaque minute..."²

* La troisième catégorie de contrôle est plus classique. Il s'agit des célèbres fiches de notation du personnel, ces fiches grises qui se transforment si facilement en liste noire. Mais comme on n'arrête pas le progrès, Peugeot Sochaux a mis au point la **liste rouge**: "Le traitement automatisé des informations contenues dans le dossier individuel du personnel ouvrier (DIPO) permettait d'effectuer une notation individuelle des salariés à partir de rubriques comme "état d'esprit ou comportement vis-à-vis de l'entreprise". L'utilisation de ces données pouvait aller jusqu'à l'établissement d'une véritable liste rouge à laquelle 7 autres firmes pouvaient avoir accès (dans le cadre d'un club d'échange)."¹

Toutes ces méthodes de contrôle peuvent évidemment se combiner; l'usine, l'atelier ou le bureau deviennent alors caserne et le sergent-major s'appelle ordinateur. Et lorsque

DIVISION DU TRAVAIL ET NOUVELLES TECHNIQUES, QUELQUES REPÈRES

En même temps que le travail mécanique surexcite au dernier point le système nerveux, il empêche le jeu varié des muscles et comprime toute activité libre du corps et de l'esprit. La facilité même du travail devient une torture en ce sens que la machine ne délivre pas l'ouvrier du travail, mais dépouille le travail de son intérêt. Dans toute production capitaliste en tant qu'elle ne crée pas seulement des choses utiles, mais encore de la plus-value, les conditions du travail maîtrisent l'ouvrier, bien loin de lui être soumises, mais c'est le machinisme qui le premier donne à ce renversement une réalité technique. Le moyen de travail converti en automate se dresse devant l'ouvrier, pendant le procès de travail même, sous forme de capital, de travail mort qui domine et pompe sa force vivante.

Karl Marx, *Le Capital*, Livre premier, tome II, Editions sociales, p. 105

C'est dans le double caractère de l'automatisme que se reflète de manière concentrée toute la contradiction historique du capitalisme. Potentiellement l'automatisme pourrait signifier achèvement du développement des forces productives matérielles, qui pourrait libérer l'humanité de toute contrainte d'un travail mécanique, répétitif, non créateur et aliénant. Dans les faits, elle signifie, à nouveau, mise en péril de l'emploi et du revenu, renforcement du climat de peur d'une remontée du chômage chronique massif et d'insécurité, allant périodiquement jusqu'à la baisse de la consommation et du revenu, donc à l'appauvrissement intellectuel et moral. L'automatisme capitaliste en tant que développement puissant à la fois de la force productive du travail et de la force destructive et aliénante de la marchandise et du capital devient l'expression la plus caractéristique des contradictions inhérentes au mode de production capitaliste.

Ernest Mandel, *Le troisième âge du capitalisme*, Tome I, 10/18, p. 426

l'on sait que l'une des entreprises les plus féruées en la matière n'est autre que IBM France, qui se charge souvent de livrer des programmes d'automatisme complets — surveillance du personnel comprise —, on aura une idée de l'ampleur de l'atteinte aux droits des travailleurs qui se manifeste ainsi.

LE DROIT... À LA VIE

La tentative de mise au pas, à l'ordre, des salarié(e)s est sévère. On peut en juger à contrario par les revendications légales avancées par un collectif d'avocats spécialisés dans le droit informatique. Ils constatent d'abord que "le moment est venu de définir de nouveaux droits et une nouvelle aire de liberté dans les relations de travail. La notion de conditions de travail est devenue trop restrictive et ne prend pas en compte le phénomène des contrôles. C'est le concept de condition de vie qu'il faudrait intégrer aux outils d'analyse des rapports sociaux." Ils demandent alors que pour juger du caractère "plus ou moins intolérable" de cette mise sous surveillance, on tienne compte de: "— la liberté d'aller et venir sans entrave pour tous; — la liberté de créer des relations interpersonnelles non exclusivement professionnelles et donc d'avoir des conversations de type privé; — du droit à une certaine "opacité" de sa personnalité vis-à-vis de l'employeur."¹

Ainsi, à l'orée du XXI^e siècle, des centaines de milliers de travailleurs devront à nouveau repartir à la conquête d'un minimum d'autonomie personnelle, du droit à exister, sur leur place de travail, en tant qu'êtres humains et pas simplement en tant que facteur de production. L'une des plus brillantes avancées de la science et de la technique, l'informatique, risque fort d'entraîner un retour en arrière tout aussi spectaculaire sur la place de travail. Le "véritable quadrillage électronique que les nouvelles technologies permettent"¹ menace de ramener les salarié(e)s concerné(e)s au niveau de la plèbe moyenâgeuse. Il y a décidément quelque chose de fondamentalement pourri dans le royaume du capitalisme.

Eric Peter

1. "La chasse à l'information sur les salariés", *Le Monde de l'Informatique* du 11 février 1985. Cet article s'appuie sur l'étude *Technologie, emploi, travail* de Xavier Barrès, Nadine Chauvet et Fabrice Signoretto, publiée par l'Institut de recherche juridique sur l'entreprise et les relations personnelles, de l'Université de Paris X — Nanterre.

2. Olivier Pastré, *L'informatisation et l'emploi*. Paris, La Découverte/Maspéro, 1983, coll. "Repères".

3. Fédération démocratique des travailleurs des PTT (CFDT), *Des "idiots" par milliers*, Paris, Maspéro, 1975.

4. CFDT, *Les dégâts du progrès*, Paris, Le Seuil, 1977, coll. "Points/Politique".

5. CFDT, *Le tertiaire éclaté*, Paris, Le Seuil, 1980, coll. "Points/Politique".

6. "Chômage et automatisme, l'impasse capitaliste" par Maxime Durant, in *Critique communiste* No 23, novembre 1983.

7. Système CESAR: informations données dans les ouvrages cités aux notes 1, 2 et 6.

8. Comité de la condition féminine du CSN (syndicat canadien), *Les puces qui piquent nos jobs*, Montréal, 1982.

L'amiante en Suisse :

La santé des travailleurs en danger!

ENTRETIEN AVEC VASCO PEDRINA, SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION USS SANTÉ ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis bientôt une année, le PSO mène une active campagne sur les dangers de l'utilisation de l'amiante. A force de présentations d'exemples précis et de conférences de presse, nous avons attiré l'attention du public et des médias et, dans une moindre mesure, celle des autorités. Il est aujourd'hui décisif que l'ensemble du mouvement ouvrier s'engage effectivement dans ce combat. Il y va de la santé de milliers de travailleurs. La conférence de presse qu'a tenue en février dernier sur ce sujet l'Union syndicale suisse (USS) est donc un pas intéressant dans ce sens. La Brèche a rencontré Vasco Pedrina, secrétaire de la commission USS "Santé et amélioration des conditions de travail" et du "groupe Amiante".

La Brèche : Les dangers de l'amiante sont connus depuis longtemps. Pourquoi l'Union syndicale suisse ne réagit-elle que maintenant ?

Vasco Pedrina : Il est certain qu'il y a un mur du silence de la part de l'industrie et une sous-estimation, notamment de la CNA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents), pour la prévention. Rappelons que les recherches pour trouver des substituts à l'amiante ont commencé quinze ans après que l'amiante fut déclaré cancérigène. Ceci dit, nous devons aussi reconnaître notre part de responsabilité. Compte tenu de l'ampleur du problème, les syndicats et les travailleurs n'en ont pris conscience qu'avec retard. En fait, les pressions de l'opinion publique, dues au travail de sensibilisation des partis de gauche et notamment du PSO, viennent de commencer.

* Si on situe l'amiante dans le

contexte plus général des problèmes de la santé au travail, peux-tu préciser les raisons de ce retard ?

— Au sortir de la guerre, la priorité pour les travailleurs et le mouvement syndical était d'assurer l'emploi et des salaires convenables. Tout l'effort ayant été axé là-dessus, les questions de santé sont passées au second plan. Mais les directions syndicales auraient dû viser à une sensibilisation sur ce genre de problèmes. Ce rôle, nous l'avons insuffisamment joué. Après mai 68, les mobilisations contre les atteintes à l'environnement ont permis un tournant, également en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail. Cela s'est matérialisé dans le programme de travail de l'USS de 1980, qui met justement l'accent sur ces points. Ainsi, depuis deux à trois ans, l'USS et ses fédérations prennent en charge ces problèmes.

On le voit aussi par l'élaboration d'une conception sur la santé¹ ou encore par notre travail sur l'amiante, les écrans de visualisation, les rayons ionisants, etc. Cependant, avec la réapparition de la crise, ces problèmes risquent à nouveau d'être mis entre parenthèses alors qu'ils doivent rester partie intégrante de l'action syndicale. C'est d'autant plus nécessaire lorsqu'on sait qu'en Suisse, entre 1976 et 1981, les accidents de travail ont augmenté dans tous les secteurs d'à peu près 18 o/o, alors même que les moyens techniques de pré-

Années	Accidents de travail	
	Cas sans gravité	Cas ordinaires
1976	103 444	101 181
1977	108 162	106 532
1978	111 031	107 902
1979	114 805	110 470
1980	134 450	117 224
1981	127 537	118 042*
Variation 76/81	+ 23,3 o/o	+ 16,5 o/o

* dont 2360 entraînant une invalidité.

Tiré de Sécurité et santé au travail, Document de l'USS, mars 1984, p. 8.

vention ont fait de notables progrès (voir tableau).

* Revenons à l'amiante. Quelles sont les principales lacunes que vous avez constatées ?

— Tout d'abord, nous avons été surpris par l'ampleur du problème.

Des chiffres parlants

Depuis 1945, environ 10 000 travailleurs ont été exposés de manière intensive et sur une assez longue période à la poussière d'amiante; 100 000 travailleurs y ont été exposés occasionnellement, mais néanmoins de façon sérieuse (75 o/o de ces personnes vivent encore). Ce n'est qu'en 1953 que l'asbestose a été intégrée à la liste des maladies professionnelles; l'amiante ne figure que depuis 1984 sur la liste des substances pouvant causer des maladies professionnelles.

D'après l'USS, 2000 personnes au cours des prochains 20 ans (plus de 100 cas par an) contracteront un cancer dû à l'amiante. La CNA, pour sa part, n'a reconnu jusqu'en 1983 que 81 cas de cancers causés par l'amiante.

En bref, on peut dire les choses suivantes. Concernant la prévention et la protection des travailleurs qui ont été en contact avec l'amiante, on remarque un très grand écart entre le nombre des personnes qui furent exposées à l'amiante et celles qui sont suivies médicalement. Un grand écart également entre les cas de maladie causés effectivement par l'amiante et ceux reconnus par la CNA (voir encart). Ces deux aspects soulignent l'importance de l'information des travailleurs, des mesures de prévention, de contrôle et d'une réflexion sur la pratique de reconnaissance des maladies professionnelles en Suisse.

Autres lacunes: la décontamination et la rénovation des bâtiments floqués. Il y en a 4000 en Suisse. Enfin, la substitution de l'amiante. Avec la multiplication des produits qui l'utilisent, ce problème va devenir incontrôlable. Ceci implique évidemment son remplacement dans les plus brefs délais.

* Quelles sont alors les revendications de l'USS ?

— Une information systématique des travailleurs sur les risques de l'amiante et sur les mesures de prévention; une extension du contrôle et de la surveillance médicale d'un maximum de travailleurs concernés; un assouplissement dans la pratique de reconnaissance des maladies professionnelles par la CNA ce qui nécessite une modification de la loi; l'interdiction de l'amiante pour en accélérer la substitution, en prévoyant des délais différents pour certains produits; la publication de la liste des bâtiments floqués.

* Pour réaliser ces buts, quels moyens mettre en œuvre ?

— Il est bien clair que ces revendications ne vont pas être acceptées sans autres par l'industrie. L'histoire de l'amiante montre justement que sans la pression de l'opinion publique, des syndicats et des partis de gauche, il y a peu d'espoir d'aboutir rapidement à des résultats valables.

Sur le plan institutionnel, nous rencontrerons les parties concernées — en particulier le Département de l'intérieur et la CNA — afin de présenter notre point de vue et d'engager des négociations. Nous avons demandé à nos unions syndicales cantonales d'intervenir à leur niveau, notamment par rapport aux bâtiments floqués. Nous avons proposé à nos fédérations, surtout les plus concernées, la FOBB (bois et bâtiment) et la FTMH (métallurgie et horlogerie), de mettre sur pied des groupes de travail internes et d'engager une campagne auprès de leurs membres et des travailleurs afin de créer la pression nécessaire pour faire avancer les choses. Des enquêtes seront faites sur les lieux de travail dans le but de dénicher l'amiante partout où il se trouve. L'idéal serait évidemment que les grandes fédérations constituent des permanences syndicales s'occupant de ces problèmes et pouvant conseiller les gens.

Propos recueillis par P. Girardet

¹ Sécurité et santé au travail. Documents de l'USS, disponible au secrétariat de l'USS, case postale 64, 3000 Berne 23.

Elections neuchâteloises :

Renforcer la lutte

Le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat dans le canton de Neuchâtel aura lieu les 30 et 31 mars. Les sections du PSO présentent dans deux circonscriptions (La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel) deux listes ouvertes *PSO et sans parti, pour une alternative écologiste et socialiste*. En outre, le PSO et le POP (Parti ouvrier et populaire) ont approuvé leurs listes afin de franchir le quorum antidémocratique de 10 o/o. Parallèlement, deux militantes du PSO se portent candidates au Conseil d'Etat.

A côté des candidats des trois grands partis (deux radicaux, deux libéraux, deux socialistes), cinq candidatures de "combat" se lancent également dans la lutte au Conseil d'Etat. Parmi elles, Fabienne Chevalley et Claire Magnin pour le PSO.

Cette double candidature féminine et féministe du PSO vise, entre autres, à renforcer le combat en matière d'égalité de traitement et à s'opposer à l'introduction du travail de nuit pour les femmes comme semblent le vouloir certaines entreprises. Deux combats dans lesquels le PSO s'est déjà largement engagé.

Surmonter le quorum

Le maintien du quorum à 10 o/o — le plus élevé de toute la Suisse — exprime la volonté des trois partis gouvernementaux de monopoliser

la représentation au Grand Conseil. Pour protester contre cette barrière antidémocratique, Ecologie et liberté (E&L) avait proposé un apparentement de tous les petits partis (y compris l'Action nationale!). Après le refus de l'Alliance des indépendants, il ne restait plus comme partenaires que le PSO et le POP. Ne voulant pas s'apparenter aux seuls partis de gauche, E&L est parti seul au combat et se cassera les dents sur le quorum. Par leur refus d'un front anti-quorum composé du PSO, du POP et d'E&L (proposition avancée par le PSO), les écologistes ont pris une lourde responsabilité: celle de voir les voix contestataires (y compris écologistes) écartées du Grand Conseil.

Dans le district de La Chaux-de-Fonds, le vote pour E&L ne trouvera aucune expression en termes

d'élus, contrairement à un vote pour la liste *PSO et sans parti, pour une alternative écologiste et socialiste*.

Pourquoi une liste ouverte ?

Les élections sont un moment du combat et de l'activité politique du PSO. Proposer à des sympathisant(e)s de prendre part à cette activité signifie aussi démystifier les élections comme réservées à une "élite". Nous avons donc pratiqué une large politique de contacts. Pourquoi ceux et celles qui mènent une activité politique ou syndicale tout au long de l'année ne pourraient-ils pas s'exprimer lors des élections ? A La Chaux-de-Fonds, cette ouverture a permis d'intégrer une militante responsable de la solidarité avec l'immigration et un militant de la FTMH (syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie) ayant des mandats dans la métallurgie du bâtiment. L'appareillement de la liste *PSO et sans parti, pour une alternative écologiste et socialiste* avec celle du POP fait apparaître ce regroupement comme un pôle crédible électoralement puisqu'il peut très bien dépasser le



quorum. Une présence du PSO au Grand Conseil est par conséquent possible. Appuyez dès lors la liste

PSO et sans parti, pour une alternative écologiste et socialiste.

José

Etats-Unis — Nicaragua :

Ronald Reagan ne s'embarrasse pas de nuances. Lors de sa conférence de presse du 21 février, il a déclaré que les Etats-Unis voulaient que les Nicaraguayens "aient une chance de vivre en démocratie". Et pour que se réalise ce rêve, fâcheusement oublié durant les quarante ans de dictature somoziste, il ajoutait : "Nous essayons (...) de chasser les sandinistes" du pouvoir.

Comme le fait remarquer à juste titre Claude Julien, dans le Monde Diplomatique de mars, "Avait-on jamais entendu un chef d'Etat proclamer son intention de renverser un gouvernement étranger? En d'autres circonstances, pareil propos aurait soulevé une vague d'indignation, qui ne serait pas près de s'éteindre dans les sables gris de l'indifférence. (...) Mais, sur les deux rives de l'Atlantique, l'opinion, prisonnière de ses soucis immédiats et de ses médiocres ambitions, ne se révolte pas. Elle se contente d'enregistrer. Et donc, tacitement, d'acquiescer. Rien ne pourra plus la disculper de cette honteuse complicité avec un acte de piraterie internationale ouvertement annoncé à la face du monde" (nous soulignons).

Un acte de piraterie internationale

Reagan n'en est pas à son premier coup. Il y avait déjà eu le minage des ports du Nicaragua qui avait suscité le dépôt d'une plainte des sandinistes auprès de la Cour internationale de justice de La Haye. La réaction américaine fut à la mesure du cynisme reaganien. Pour éviter un jugement défavorable, les Etats-Unis ont nié toute compétence juridictionnelle à une instance internationale qu'ils avaient eux-mêmes créée ! Les pirates, il est vrai, ne connaissent que la loi du plus fort...

Le fond des rodomontades de Reagan est simple. Il ne s'agit pas, pour l'instant, d'envahir le Nicaragua. Il s'agit, premièrement, d'obtenir du Congrès américain le feu vert pour une nouvelle tranche de crédits "secrets" aux forces mercenaires de la contre-révolution. Pour forcer les portes du Congrès, on hausse le ton. Deuxièmement, Reagan se rend compte que l'intervention des Etats-Unis se heurte à un obstacle politique : le refus de la population nord-américaine d'envoyer ses fils mourir en Amérique centrale. Pour lever cet obstacle, il est indispensable de "chauffer" les esprits ; de faire croire aux travailleurs américains qu'ils sont menacés par la création d'un "rideau de fer" en Amérique centrale.

Les moyens dont dispose la révolution nicaraguayenne pour riposter à cette pression infernale de l'impérialisme sont limités. Economiquement, le pays est saigné à blanc par l'effort de guerre. Militairement, il est en mesure de contenir la contre-révolution mais au prix de milliers de morts chaque année. Sa seule vraie arme est politique : convaincre les gens dans les pays impérialistes que le Nicaragua doit être protégé et défendu. Les élections, le pluralisme, l'accueil chaleureux des "internationalistes" sont autant d'armes redoutables contre Reagan. Tout comme les propositions de paix que le Nicaragua fait régulièrement. Récemment Daniel Ortega, président élu du Nicaragua, annonçait un arrêt unilatéral des achats d'armes, tout comme le renvoi d'une centaine de conseillers militaires cubains. Il est indispensable pour la solidarité de saisir de telles propositions, de les faire connaître et de les populariser. Car, ce faisant, une petite contribution est apportée à la lutte contre l'intervention US en Amérique centrale.

A. Meylan



Le président Sanguinetti (à droite) récemment élu en Uruguay.

Uruguay :

RÉSISTANCE ET RÉPRESSION

* TÉMOIGNAGE D'UNE MILITANTE DU PST LIBÉRÉE DE LA PRISON DE PUNTA RIELES *

Cecilia Duffau a été libérée le jeudi 13 décembre 1984 de la prison uruguayenne de Punta Rieles, après deux ans et neuf mois d'incarcération. Elle a été emprisonnée à l'âge de 28 ans pour son appartenance au Parti socialiste des travailleurs (PST), la section uruguayenne de la IVe Internationale. Voici de larges extraits du témoignage qu'elle donnait le 16 décembre dernier, trois jours après avoir retrouvé la liberté et qui a été publié dans le *Bulletin de lutte pour l'amnistie générale* de décembre 1984, organe du Groupe des mères et des familles des accusées par la justice militaire.

"Groupe des mères": Quels sont les moyens de répression à Punta Rieles ?

Cecilia Duffau: Fondamentalement, la situation répressive, c'est déjà le fait même d'être prisonnier. En ce moment, il y a eu des élections qui ouvrent une possibilité de régime démocratique, et ce caractère démocratique est incompatible avec l'existence de prisonniers politiques. Nous pensons que la forme la plus importante de la répression, actuellement, c'est l'existence de ces prisons, au-delà même des conditions de vie qui sont faites aux prisonniers à l'intérieur. (...)

Un régime démocratique doit donner aux différents secteurs sociaux les moyens d'exprimer leurs besoins et aux groupes politiques la possibilité de développer leurs opinions. Réaliser cela, c'est tout d'abord réhabiliter les combattants de la lutte sociale qui peuplent les prisons, afin qu'ils trouvent leur place dans la société d'où ils ont été arrachés par la répression.

* Sur la répression concrète que s'exerce sur vous, quels en sont les objectifs et les moyens actuels mis en oeuvre ?

— Le principal moyen utilisé par la dictature, à la prison Punta Rieles, c'est l'isolement, qui est utilisé pendant tout l'emprisonnement, avec des effets différents à chaque étape de l'incarcération. Nous sommes des prisonniers politiques, et le manque d'informations, pour un prisonnier politique, c'est une ma-

nière d'ôter son principal aliment à celui qui a consacré toute sa vie à la politique. On cherche à nous détacher de la réalité. Avec l'actuelle possibilité de libération, on prétend aujourd'hui que nous sommes tellement déracinés que cela nous empêcherait de pouvoir nous intégrer à l'action au niveau atteint par la mobilisation actuelle et à son évolution future.

* Quelle était la situation vécue en rapport avec l'isolement ?

— Nous avons passé des années sans avoir un journal, une nouvelle, sans savoir ce qui se passait dehors. Lors des visites, il était interdit de parler d'autre chose que ce qui était strictement familial. On ne savait ni le nombre ni la fonction des personnes ou des institutions qui composaient le gouvernement, on ne connaissait pas les mesures économiques ou politiques qui étaient prises, les plans, rien de ce qui concernait notre pays, rien sur les autres pays. Le système carcéral cherchait à ce que notre déracinement soit total.

La lutte du peuple a abouti à ce que la dictature soit obligée de céder sur certains aspects des conditions de vie des prisonniers politiques. Par exemple, il leur a fallu nous donner des informations. C'est comme cela qu'apparut enfin à Punta Rieles, en 1980, une possibilité d'information sur la situation extérieure, censurée bien évidemment, après des années de coupure totale avec la réalité. Ensuite, nos

possibilités d'accès à l'information furent très irrégulières.

Actuellement, ce qui parvient comme information à l'intérieur des prisons est très limité. Nous avons droit à la lecture des quotidiens *El Diario* ou *El Pais* deux à trois fois par semaine. Le choix est très mince et nous empêche de saisir réellement la situation politique. C'est d'ailleurs là la vraie signification de cette restriction. C'est ainsi qu'on limite nos capacités de pensée et de critique, ce qui est l'essence même du militant, parce que cela constitue la base du non-conformisme et de toute tentative de changement. Pour parler d'une autre façon, on peut dire que le manque d'information vise entre autres choses à détruire notre état de militant, notre capacité à penser et à agir politiquement. (...)

* Comment pensez-vous que doit se faire la libération des prisonniers politiques ?

— Maintenant, par une amnistie générale sans restrictions. Il ne peut y avoir un jour de plus un emprisonné pour des raisons politiques. Et nous pensons que cette libération doit se faire dans le pays, sans bannissement. Tant qu'il y aura un seul prisonnier ou exilé politique, cela signifiera que n'importe quelle personne qui demain élèvera la voix contre la suppression de la liberté, court le risque d'être mise en prison ou d'être expulsée du pays. Un gouvernement qui s'autoproclame démocratique ne peut permettre cette forme de menace dirigée contre le peuple. Tant qu'il existera un prisonnier politique ou un exilé, cela signifie qu'il n'y aura pas de garanties pour le peuple. C'est lui qui doit gouverner dans une démocratie, exprimer ses revendications et les obtenir. (...)

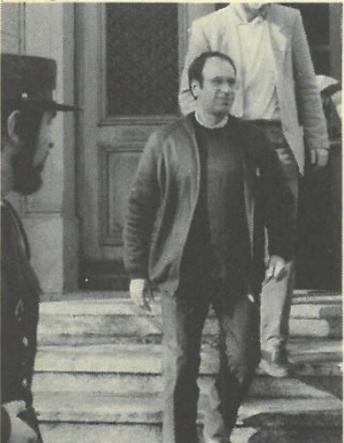
Bulletin numéro 5
du Groupe des mères et des familles
des accusées par la justice militaire,
Montevideo, décembre 1984

Agents argentins détenus
en Suisse :

Va-t-on étouffer l'affaire?

Trois agents de l'ex-dictature argentine, détenus en Suisse depuis quatre ans, achèveront leur peine cette année. Seront-ils libres ou extradés? La justice argentine les réclame : ils en savent long sur la répression et les trafics financiers de la dictature. Mais Berne semble préférer que tout se termine en silence. Que fera le Tribunal fédéral?

Mars 1981. Trois Argentins sont arrêtés au bord du lac Léman alors qu'ils essaient de toucher la rançon du rapt d'un banquier, Koldobsky, effectué à Buenos Aires. Condamnés à quatre ans et neuf mois de prison en Suisse, ils termineront leur peine à la fin de 1985. Mais tous trois ont demandé l'asile en Suisse. Car dès leur arrestation — et pour se défendre — ils ont commencé à dire ce qu'ils savaient et qui ils étaient. Luis Martinez était sous-officier de la Police fédérale argentine. Ruben Bufano était membre des services de renseignement de l'Armée de terre. Leandro Sanchez-Reisse s'est dit conseiller du bataillon 601 du même service de renseignement. En 1981, un juge argentin, indépendant des forces armées, Carlos Oliveri, avait demandé leur extradition. Le Tribunal fédéral avait refusé en novembre 1982, à cause du manque de garanties constitutionnelles dans le pays encore sous la dictature militaire. Or, depuis, les choses ont changé en Argentine puisqu'on revient progressivement à la démocratie. En juillet 1984, la nouvelle justice argentine, qui enquête sur les crimes et délits de la junte militaire, a déposé une nouvelle demande d'extradition à nouveau présentée par Carlos Oliveri. Car Martinez, Bufano et Sanchez-Reisse ont commencé à raconter bien des choses...



Luis Martinez: un agent de la dictature recherché par la justice de son pays.

Les promesses d'un policier non repent

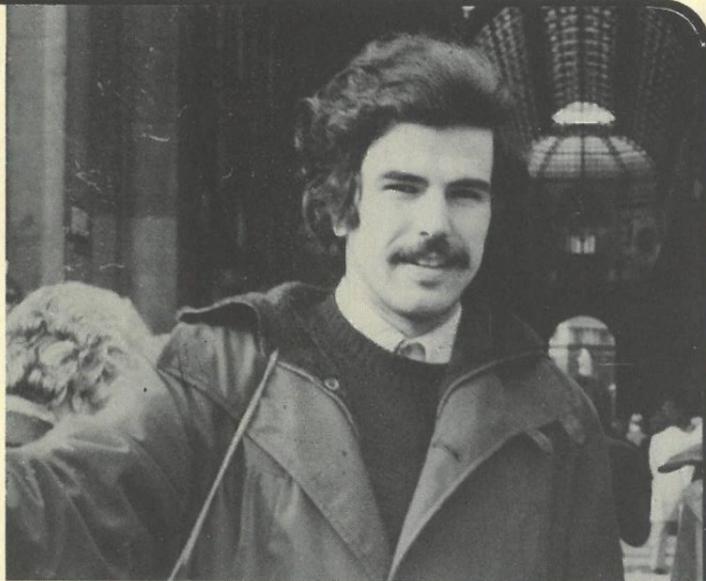
Martinez n'a pas caché, entre autres lors de son procès public à

Zurich le 29 novembre 1983, qu'il avait participé à trois charters de la mort en Argentine : l'opération consistait à larguer en mer entre 50 et 60 opposants politiques par vol, après les avoir endormis d'une piqûre. Mais il n'a pas parlé pour se repentir ; il s'agissait pour lui d'éviter l'extradition et d'obtenir le droit d'asile.

Après son arrestation, il a pourtant promis d'en dire davantage. Il avait écrit à l'écrivain argentin Julio Cortazar, à Paris, pour lui proposer son témoignage sur "votre ami Haroldo Conti, des religieuses françaises, des diplomates, des prêtres, des gens qui ont disparu en Argentine, des lieux de leurs prisons secrètes et des tortures, de la façon dont ont agi les forces parapoliciaires et paramilitaires, avec des dates et des noms de responsables." Cortazar avait aussitôt mandaté la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) de recueillir ce témoignage. Sa représentante à Genève à l'époque, Nelida Zumstein, l'a fait. Mais elle ne l'a pas publié, contrairement à ce qui avait été annoncé, ce qui a forcé la FIDH à lui retirer son mandat de représentante à Genève. On n'en sait donc pas beaucoup plus.

De ses quinze heures "d'audition", Nelida Zumstein a cependant fini par lâcher des bribes, qui sont loin d'être négligeables — notamment pour la Suisse. Martinez sait qu'Alexei Jaccard, l'un des six Suisses disparus en Argentine, a été enlevé au quartier de Belgrano à Buenos Aires, interrogé et torturé par la police, puis par la sinistre Ecole de Mécanique de la Marine pour être liquidé. Lors de la préparation de l'émission *Tell Quell* diffusée en décembre dernier à ce sujet, N. Zumstein a même dit, mais hors caméra, que Martinez connaît le nom du "copain" qui a séquestré les affaires de Jaccard à l'hôtel Bristol de Buenos Aires, où il avait logé le 15 mai 1977. Il pourrait donc contribuer davantage à faire la lumière sur cette disparition.

En promettant de parler puis en gardant le silence, Martinez a attiré l'attention de la justice argentine, qui fouille son passé et veut en savoir plus, car les soupçons envers lui s'accroissent : comment possède-t-il des renseignements aussi précis



Un Suisse disparu en Argentine durant la dictature : Alexei Jaccard. Une affaire particulièrement embrouillée que certains pourraient éclaircir. Un célèbre neuchâtelois en effet, M. Lorenzo de Montmollin, a renoncé à sa citoyenneté helvétique pour devenir contre-amiral de la marine argentine. A ce titre, il a participé aux activités du service de renseignements de la marine. En tant que secrétaire d'Etat de la dictature, il "avoua" au journaliste Michel Pache de la radio suisse romande — qui en rendit compte au journal du soir du 23 mai 1980 — qu'il connaissait le sort final d'Alexei Jaccard. Aujourd'hui Michel Pache est porte-parole du Département des affaires étrangères...

lorsqu'on connaît le cloisonnement rigoureux des services répressifs argentins?



Ruben Bufano (le visage caché par une écharpe) à sa sortie du tribunal zurichois.

Des documents à l'abri

Bufano, qui craint pour sa vie, surtout s'il est extradé, est un homme du métier. Il a suivi les conseils de ses maîtres à l'école des services de renseignement : ne jamais livrer tous les résultats des enquêtes qu'on est chargé de faire. Et comme il en a fait plus d'une (en matière de corruption, pas de répression, dit-il), il a accumulé quelque part des preuves sur de grosses et louches affaires financières. Notamment celles qui intéressent aujourd'hui les enquêtes parlementaires argentines.

Ici encore, les filières remontent jusqu'à la Suisse. Bufano détient des documents sur l'achat de la Compagnie Italo-Argentine d'Electricité (CIAE) que Videla a payée dix fois son prix au trust suisse Motor-Columbus¹. Et pour prouver qu'il est de "bonne source", il mentionne un fait que les services suisses de sécurité pourraient confirmer : Berne savait, dès son arrivée en 1978, que Lopez Rega, compagnon de Gelli recherché en Argentine, s'était établi à Villeneuve sous une fausse identité, mais on ne l'a "découvert" qu'en 1982... quand Rega avait pris la fuite.

En professionnel, Bufano espère donc convaincre la Police suisse des étrangers de lui accorder l'asile, à lui et à sa famille venue le rejoindre en Suisse. Il compte d'ailleurs sur les documents qu'il détient pour ne pas se faire assassiner : s'il meurt, tout serait publié. Comme pour Martinez, la justice argentine veut donc en savoir davantage.



Leandro Sanchez-Reisse.

Le troisième homme délie sa langue

Après 44 mois de silence, Leandro Sanchez-Reisse semble décidé à parler. Mais il ne voudrait pas qu'on puisse spéculer sur ses témoignages. Il est prêt à tenir conférence de presse, mais il s'est malheureusement confié, pour l'organiser, à la même Nelida Zumstein, qu'il croyait encore représentante de la FIDH en novembre dernier.

Nous avons rencontré Sanchez-Reisse. Homme d'affaires, il reconnaît aussi son engagement dans les forces de sécurité argentines et apporte son point de vue sur la corruption économique sous la dictature bien qu'il se déclare fidèle aux objectifs du coup d'Etat militaire de 1976 et des sept longues années qui l'ont suivi. Il s'acharne contre le financier Fernando Alberto Combal, son ancien associé, kidnappé à Buenos Aires le 8 mai 1979. Selon le magistrat argentin Carlos Oliveri, cet enlèvement aurait été organisé par la même "équipe" qui a été arrêtée en Suisse. Mais Sanchez-Reisse conteste. Il vient même de porter plainte contre Combal à Buenos Aires pour faux témoignage, en apportant des preuves. Si l'enquête lui donne raison, la demande d'extradition pour lui et les autres devrait être annulée. Il est donc plutôt optimiste, mais a néanmoins déposé une demande d'asile. Son avocat à Zurich vient de recevoir la demande d'extradition déposée par l'Argentine... en juillet dernier.

A son procès à Zurich, Sanchez-Reisse avait reconnu avoir participé aux préparatifs de l'enlèvement du banquier Koldobsky et s'être chargé du recyclage de la rançon en Suisse. Il affirme maintenant qu'il s'agissait plutôt d'une farce montée pour "blanchir" de l'argent sale. Il promet donc de tout dévoiler : activités paramilitaires clandestines en Amérique centrale, "contacts" avec les groupes de répression d'extrême droite à Miami (où il résidait depuis 1978), magouilles financières de toutes les couleurs commises par la "subversion économique" qui a dévasté son pays.



Nelida Zumstein: une "curieuse" représentante de la FIDH.

L'étrange attitude de Nelida Zumstein

On en saurait davantage depuis longtemps sans l'étrange attitude de Nelida Zumstein, représentante de la FIDH à Genève et conseillère municipale du Parti socialiste. On ne comprend pas que la FIDH n'exerce pas des pressions plus importantes pour qu'elle publie les dépositions de ces agents, qu'elle a toujours promis de livrer sans le faire depuis septembre 1981. A force de contradictions, de négligences, elle est devenue un nouveau personnage de ce lamentable feuilleton et joue avec des informations sur le sort d'hommes et de femmes en Argentine.

Le siège central de la FIDH l'a limogée de son poste en juin 1984, mais Nelida Zumstein s'affirme encore représentante de la FIDH. A la laisser faire, la FIDH pourrait y perdre du crédit. Le Parti socialiste genevois aussi, d'autant plus que, selon ses propres camarades, Nelida Zumstein ne fait pas son travail de conseillère municipale et qu'on lui a déjà retiré la responsabilité de la commission internationale du parti. Peut-être finira-t-elle par remettre son mandat en douceur comme ses collègues le lui ont demandé. Mais quand remettra-t-elle les témoignages qu'elle détient?

Et Berne ?

Tant de mystères et de silences entourent cette affaire qu'on en vient à se demander si les autorités suisses aussi n'y ont pas intérêt. La première demande d'extradition avait été refusée en novembre 1982 vu le manque de garanties constitutionnelles en Argentine. Depuis, les choses ont changé et il serait dérisoire pour le Tribunal fédéral d'invoquer l'argument. Décidera-t-il l'extradition?

Ce n'est pas certain. En évoquant les affaires de Jaccard, de Lopez Rega, de la CIAE, de "l'argent sale", les trois agents ont remué les eaux troubles des relations de certains milieux suisses avec la dictature argentine. Qu'en serait-il s'ils parlaient à Buenos Aires? Ne vaut-il pas mieux acheter leur silence d'une mise en liberté? Récemment, dans les coulisses d'une réunion de la commission des Affaires étrangères du Conseil national, on a remarqué qu'il y avait beaucoup trop d'intrigues dans cette affaire. Pour sa part, M. Pierre Aubert, chef de la diplomatie helvétique, ne paraît pas empressé d'éclaircir les choses. En novembre dernier en effet, lors de sa visite à Buenos Aires, alors qu'une organisation humanitaire (le CELS, Centre d'étude légale et sociale) voulait s'informer à ce propos, Pierre Aubert rétorqua qu'il était surchargé mais répondrait par telex à des questions écrites. A la fin février, il n'avait toujours pas remis ses réponses.

Veut-on étouffer toute cette affaire? En attendant, Bufano et Martinez jouissent de permissions importantes pour sortir de prison et visiter les leurs ou des amis. Faudra-t-il s'étonner s'ils disparaissent un jour...?

Juan Gasparini

1. Voir à ce sujet *La Brèche* No 318, 28 avril 1984.

Afghanistan, la résistance oubliée

Le cinquième anniversaire de l'intervention soviétique en Afghanistan a suscité une vague de publications. Il n'est donc pas inutile de faire le point sur la situation dans ce pays. La majorité des livres et des articles de langue française mettent l'accent sur le caractère islamique de la lutte des Afghans. De nombreux journalistes trouvent, pour leur part, leurs sources auprès des partis réactionnaires de Peshawar (ville du Pakistan où se trouvent la plupart des partis d'opposition en exil).

Aussi est-il intéressant de signaler à l'attention du public des ouvrages moins connus, mais qui fournissent une analyse plus fouillée de la réalité afghane. Parmi les auteurs de ces publications, le CEDETIM (Centre d'études anti-impérialistes à Paris).

Le CEDETIM avait déjà publié en 1980 une brochure sur la résistance afghane, avec des articles de presse et des documents du Front uni national d'Afghanistan (FUNA), la principale organisation de la gauche afghane en lutte contre le régime de Karmal. L'année passée, le CEDETIM a consacré le numéro 19/20 de son bulletin de liaison au thème *Afghanistan : lutte de libération*. Ce numéro réalisé sous la direction

de Pierre Metge et Philippe Cornélis présente le programme du FUNA, avec lequel le CEDETIM entretient des rapports politiques privilégiés, ainsi qu'une interview d'Abdol Quayoum, président du FUNA, à l'occasion de son passage en France. Abdol Quayoum souligne notamment le caractère prolongé de la guerre et les problèmes survenus dans les zones libérées en raison de la politique des partis de Peshawar

(voir *La Brèche* No 327, du 6 octobre 1984).

Une autre interview, parue dans le même numéro du bulletin du CEDETIM, a été recueillie auprès du Front du Nimrouz (sud-ouest). Relevons, comme révélateur du sérieux de certains "spécialistes", que l'ethnologue Olivier Roy prétendait, lors d'une conférence, que le Front du Nimrouz n'existait plus ! Les dirigeants du Front, décrivant la situation dans la région après l'enlèvement de Rahimi, fondateur du mouvement, par des agents soviétiques en juin 1982, déclarent à ce sujet : "L'ennemi a également lancé des campagnes de mensonges, prétendant que le Front du Nimrouz n'existait plus. A l'étranger même, de pareils mensonges ont été répandus. En fait le Front du Nimrouz se consacrait entièrement à la résistance militaire. C'est pourquoi nos relations avec l'extérieur ont été interrompues et nous n'avons pu neutraliser la propagande de nos ennemis."

Toujours dans le même bulletin, signalons également un article très documenté de Pierre Metge, *Islam et islamisme*, ainsi qu'une analyse de Philippe Cornélis *L'ombre de Kaboul plane sur la gauche française*.

"La résistance de gauche existe, je l'ai rencontrée..."

Un des co-auteurs de l'ouvrage *Afghanistan : la colonisation impossible* (Edition du Serf, 1984, Paris), Jean-José Puig, prétend que le FUNA n'existe qu'en Allemagne de l'Ouest. Daniel Soil, membre du Comité Afghanistan de Belgique, vient fort à propos lui apporter un démenti. D'un voyage à Peshawar, il ramène une série d'entretiens avec des militants du FUNA, provenant des différentes régions d'Afghanistan. Si la brochure de Daniel Soil (*Quelle unité ? Quelle libération ?* voir encart) n'a pas eu la publicité accordée à d'autres, c'est dû entre autres au fait que le FUNA, pourchassé par la police du régime militaire pakistanais et les "ikhwani" (intégristes) afghans, opère à Peshawar dans la clandestinité. La contribution la plus intéressante de cette brochure est fournie par Hamid, combattant du FUNA dans le Panshir, sur le commandant Massoud (responsable d'un parti fondamentaliste, le Jamiat-e-Islami, que le journal de droite *L'Impact* qualifie de "héros de notre temps"). A la question de savoir pourquoi le Panshir retient l'attention, Hamid répond : "Il est vrai que des combats héroïques ont eu lieu dans la vallée, mais ceci est vrai aussi pour d'autres régions du pays. On ne parle guère à l'étranger du Nimrouz ou du Hazaradjat. En fait, les gouvernements occidentaux et les Russes avaient de bonnes raisons de polariser l'information sur le Panshir. Certaines forces en Occident avaient intérêt à donner une crédibilité à un commandant de l'intérieur (Massoud, réd.) lié à un parti réactionnaire de Peshawar pour justifier leur choix politique en matière d'aide..."

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Afghanistan : la résistance, Paris, CEDETIM, 1980. Supplément au bulletin de liaison du CEDETIM, No 7/8.

Afghanistan : lutte de libération, Paris, CEDETIM, 1984. Bulletin de liaison du CEDETIM, No 19/20.

SOIL Daniel, *Quelle unité ? Quelle libération ? entretiens avec le Front uni national d'Afghanistan (Jabha-è-Mottahed-è-Melli-è-Afghanistan)*, Bruxelles (1040), Comité Afghanistan-Belgique (4, rue Saint-Quentin), 1983.

Afghanistan - Lutte - Liberté, bulletin de l'Union générale des Afghans en France (20, rue d'Assas, 21000 Dijon).

"Demokratie und soziale Gerechtigkeit gehören zusammen", interview d'un représentant du FUNA, *Bresche*, No 260, 14 janvier 1985.

Les publications du CEDETIM, du Comité Afghanistan-Belgique et du FUNA sont disponibles en Suisse romande auprès du : Comité Afghanistan libre, 12B, avenue Henri-Golay, 1219 Châtelaine - Genève.

Il est clair que la gauche afghane, qui s'est refusée — au contraire du Parti populaire et démocratique d'Afghanistan (PPDA), le parti au pouvoir — à baser la transformation sociale de l'Afghanistan sur les tanks de la bureaucratie soviétique, se trouve aujourd'hui dans une situation difficile. Les réactionnaires afghans, plus prompts à tourner leurs armes contre le FUNA et les autres courants progressistes qu'à affronter les Soviétiques, utilisent abondamment le discrédit jeté par les Soviétiques et le PPDA sur les idées de changement social. Il est donc d'autant plus nécessaire que le combat du FUNA soit reconnu et soutenu par tous ceux pour qui le socialisme ne saurait avoir le visage des tanks soviétiques à Budapest, Prague et Kaboul.

Jean-Pierre



Résistants afghans.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

LAUSANNE et VAUD

Petit-Rocher 4, (Chauderon)

sa 16 mars, 19h30 : *Martina Portocarrero* et ses musiciens (Pérou) chantera pour "la Peña de Resurgencia". La Peña est une fête à laquelle se retrouvent tous ceux qui ont envie de chanter, danser et boire un verre. Rés. 021 / 24 69 24. Fr. 15.—, le concert et la fête, Fr. 5.—, la fête seulement. La Peña aura lieu le samedi tous les 15 jours. Org.: Editions Résurgence.

Grande salle de PRILLY

ve 29 mars, 20h30 : *Chichili & Cie*, clowns ; *Alex Périence*, dans "Radio Boutique" ; *Philippe Deville*. Fr. 10.—. Org.: Commission d'animation de Prilly.

AUBONNE

lu 25 mars : *Dominique Scheder*.
Théâtre Municipal
lu 25, ma 26, me 27 mars, 20h30 : *Zouc à l'école des femmes*. Louez vite !

Théâtre Boulimie

du ma 26 au sa 30 mars, 20h45 : *Gardi Hutter* et *Minni Marx* dans "Abracatastrofe". Loc.: Boulimie 021 / 22 97 00 et Serv. cult. Migros Vd 021 / 20 26 35. Les enfants sont admis.

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES

à 20h30. ve 22, sa 23 mars : *Los Santos Inocentes* de Mario Camus (Espagne, 1983). ma 26, me 27 : *Kandhar (Les ruines)*, de Mrinal Sen (Inde : Cannes 1984). ve 29, sa 30 : *Greystoke (La légende de Tarzan)*, de Hugh Hudson (USA, 1984).

Le Cinématographe, Cinéma Rex, NYON

ma 19 mars, 20h30 : *Ludwig*, de Visconti (Italie-RFA, 1978-1981), en version intégrale.

Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville

ve 22, sa 23 mars, 20h30 : *Silkwood*, de Mike Nichols (USA, 1983).

Salle des Fêtes d'EPALINGES

je 21 mars, 20h30 : *Bashung*. Loc. Serv. cult. M.
Musée des Arts décoratifs, 4, Villamont
jusqu'au di 14 avril, 10 à 12h et 14 à 18h (ma aussi de 20 à 22h) : *René Burri "One World"*, photographies et collages. René Burri, l'un des grands photoreporters, est l'auteur des célèbres photos de Che Guevara.

L'Echandole, Château d'YVERDON

me 23 mars, 20h30 : *Le cabaret des chasseurs en exil*, des Frères Guéro. Entrée Fr. 1.—.

Cinéma suisse, Casino de Montbenon

je 28 mars, 20h30, Salle Paderewski : *Medea*, de

P.P. Pasolini (Italie, 1969).

GENÈVE

Salle des Fêtes de Thônex

du ma 16 au sa 20 avril, 20h30 : *Zouc à l'école des femmes*. Dépêchez-vous de louer au Service culturel Migros, 7, rue du Prince et à Balalexert.

LA CHAUX-DE-FONDS

Beau-Site

me 20, je 21 mars, 20h30 : le Théâtre Populaire Romand (TPR) invite en première suisse romande : *Trilogie du revoir*, de Botho Strauss, par l'Atelier rue Sainte-Anne de Bruxelles (Botho Strauss est l'un des plus importants dramaturges allemands de notre temps). Fr. 18.—, ét., AVS Fr. 12.—.
di 24 mars, 17h : *Gardi Hutter*, dans "Jeanne d'Arppo". Fr. 18.—, ét., AVS Fr. 12.—. Loc. des deux spectacles : 039 / 23 05 66.

Halle aux enchères

du lu 18 au di 24 mars : *Exposition-vente d'oeuvres d'artistes latino-américains Nuestra America*.

AU CINÉMA, Un dimanche à la campagne, de Bertrand Tavernier (France, 1984). *Nostalghia*, de Andrej Tarkovskij.

Otto Portrait

l'événement

Les mineurs anglais cèdent :

Les comptes ne sont pas réglés

A une courte majorité, les délégués du syndicat des mineurs, le NUM, ont donc décidé la reprise du travail, après près d'un an de grève. Cette défaite est dure pour l'ensemble du mouvement ouvrier britannique : la Dame de Fer a fait reculer le secteur syndical le plus combatif et l'un des mieux organisés. Mais le prix en est lourd pour Mme Thatcher et elle n'a pas fini d'en faire les comptes.

L'intransigence du patronat britannique et de son gouvernement s'est encore manifestée le jour même de l'arrêt de la grève. Il n'y aura pas d'amnistie pour les 700 mineurs condamnés pendant la grève, auxquels on interdit de reprendre le travail. Jusqu'au bout, l'extraordinaire arsenal policier et juridique, déployé depuis un an par le gouvernement Thatcher pour faire céder les mineurs (9000 arrestations, violences policières, saisie des fonds du syndicat, condamnations) est maintenu dans toute sa dureté. Car pour Mme Thatcher, ce conflit ne portait pas tant sur l'avenir des charbonnages que sur ce qu'elle appelle le "pouvoir syndical". En clair : la capacité d'organiser et d'action syndicale qui s'opposait, avec une volonté maximale, aux licenciements et aux restructurations. L'intransigence de la Dame de Fer est le reflet d'une volonté patronale largement répandue : briser la résistance ouvrière pour restaurer le taux de profit après d'importantes restructurations.

"La fin d'une époque" ?

Dans *La Suisse* du 5 mars, W. Achterberg s'est fait l'écho d'un jugement partagé à propos de cette grève. La mine, c'est le monde de Zola et cette grève sonne le glas du passé : "Nous avons vécu une des dernières grandes luttes revendicatrices dans l'industrie lourde, celles-là mêmes qui jadis avaient fait la gloire des syndicats ouvriers."

Rien n'est plus faux, et ceci pour deux raisons au moins. Premièrement, le plan de restructuration des charbonnages — qui prévoit la fermeture de 20 puits et 21 000 licenciements sur 180 000 ouvriers — est fondamentalement dicté par les intérêts capitalistes immédiats. L'exploitation du pétrole — par exemple en mer du Nord — et le nucléaire attirent da-

vantage les investissements. Mais comme l'a montré le NUM, le charbon reste un secteur énergétique d'avenir. Les gisements pétroliers en mer du Nord s'épuiseront rapidement, les possibilités d'exploiter le charbon existent et seront, demain, une ressource énergétique importante. La longue grève des mineurs n'a pas été un combat "d'arrière-garde" mais une lutte contre les choix mêmes de l'économie capitaliste en période de crise.

La plus longue grève

La seconde raison transparaît dans les propos mêmes de certains patrons. Le journal patronal romand *L'Entreprise* du 8 mars 1985 l'indique : "Cette victoire marque quelque part une rupture dans les relations sociales en Grande-Bretagne. Désormais, le dialogue entre les syndicats et le patronat ou le gouvernement portera les stigmates de ce conflit et les représentants des salariés hésiteront à se lancer dans une négociation dans laquelle ils savent que leur interlocuteur fera preuve de la plus grande intransigence." Ce jugement, qui s'exprime aussi dans bien des secteurs conservateurs et patronaux de Grande-Bretagne, est d'autant plus vrai lorsqu'on connaît le plan réel du NCB (National Coal Board, patronat des charbonnages). Le 5 mars, l'un de ses porte-parole "a confirmé les craintes des grévistes en déclarant que le plan de rigueur annoncé il y a un an devait désormais être "renforcé" et son application "accélérée" (Le Monde, 6 mars 1985) Il s'agirait de liquider plus encore que les 21 000 emplois prévus.

La résistance acharnée du NUM, malgré son échec aujourd'hui, aura confirmé, aux yeux de larges secteurs des travailleurs anglais, que seule une résistance profonde, large et durable peut mettre en



La grève des mineurs, une confrontation quotidienne.

échec le "thatcherisme" et les plans de restructuration capitaliste. Aux yeux de la bourgeoisie, cette victoire indique aussi qu'elle ne pourra venir à bout de la résistance ouvrière sans compter sur des confrontations dures, où elle ne peut espérer vaincre qu'au prix d'une mobilisation sans précédent contre la classe ouvrière — qui risque de mettre en jeu son propre gouvernement. C'est pourquoi, dans la bourgeoisie même, certains secteurs saluent la victoire de Thatcher avec mesure, voire une certaine crainte devant son excessive dureté.

Tout cela n'a rien d'un conflit d'arrière-garde. La grève des mineurs est au contraire la première grève dure et longue dont bien des travailleurs européens se souviendront lorsqu'il s'agira de défendre l'emploi.

Qui a fait gagner Thatcher ?

Ceci dit, l'échec des mineurs est amer. S'ils rentrent la tête haute, prouvant ainsi que le syndicat, même battu, conserve la capacité d'organiser ses forces, ils n'ont rien obtenu. Pour les grévistes, qui ont tout sacrifié pendant un an pour tenir la grève (on chiffre la perte à 10 000 livres par gréviste, soit 1,5 milliards de livres c'est-à-dire 4,8 milliards de francs suisses), le prix est énorme.

Mais l'écho de leur lutte dans le mouvement ouvrier anglais n'indique pas que le projet de

Thatcher — isoler et battre le syndicat le plus combatif — ait été couronné de succès. Dans le *Trade Union Congress* (TUC, centrale syndicale) comme dans le *Labour Party* (parti social-démocrate), les tensions sont vives. Des millions de travailleurs ont vu comment les dirigeants du TUC et du *Labour Party* — notamment Kinnock et Willis — ont refusé d'aller au-delà d'un soutien verbal et d'engager une grève générale à l'appui des mineurs. Mme Thatcher doit sa victoire à ces "lieutenants bourgeois dans le mouvement ouvrier" — pour reprendre la formule de Lénine au sujet de la bureaucratie socialiste et trade-unioniste. Ils n'ont refusé la confrontation que parce qu'ils savaient qu'une grève générale aurait fait tomber le gouvernement Thatcher et les aurait portés, eux, à sa place. Ils ne voulaient pas devoir gérer la crise, comme Mitterrand, sur la lancée d'une formidable victoire ouvrière. A l'intérieur des syndicats et du *Labour Party*, les comptes de cette attitude ne sont pas non plus bouclés.

Le coût de la grève

Aussitôt connue la fin de la grève, les comptes sur le "coût de la grève" ont été calculés. Ils font abstraction, le plus souvent, de ce que les mineurs eux-mêmes, à force de sacrifices, ont dû payer. Dans les régions minières, il faut y ajouter le prix du déperissement

de régions entières — dans un pays qui connaît déjà un taux de chômage supérieur à 13 o/o.

Officiellement, le ministère des finances évalue le coût de la grève à 1,5 milliards (4,8 milliards de francs suisses). Il a fallu se procurer du pétrole plus cher, acheter le charbon à Jaruzelski et Mitterrand (qui figurent sur la liste des jaunes!), mobiliser d'imposantes forces de police. Mais les experts financiers de la City évaluent le montant au double, en particulier à cause des pertes enregistrées dans la sidérurgie et les chemins de fer. Au total, les dépenses pour "casser" les mineurs sont élevées, pour une amélioration encore insuffisante, aux yeux des charbonnages, du rendement des mines. La croissance économique de 1984 a été ainsi de 2,3 o/o au lieu de 3,3 o/o.

Pendant ce temps, les dépenses publiques, bien que durement attaquées par Mme Thatcher, continuent d'augmenter, entre autres à cause de la croissance des dépenses de sécurité sociale. Le chômage a son prix ! Le secrétaire à la santé, N. Fowler, est en train de préparer un programme de refonte en profondeur des dépenses de santé et de sécurité sociale, qui risque de provoquer un tollé dans le mouvement ouvrier.

On comprend qu'en dépit de l'échec des mineurs, les banquiers n'aient pas retrouvé leur confiance dans le "climat des affaires" en Grande-Bretagne. "Ce n'est pas que nous soyons méfiants, mais il est certain que nous n'accordons plus à ce gouvernement le bénéfice du doute. Ce sera à lui de prouver, notamment à l'occasion du prochain budget, qu'il est en mesure de redresser durablement la situation", a dit un financier de la City (*Le Monde*, 7 mars 1985).

Battus, les mineurs sont retournés au travail la tête haute. Dans les confrontations que Mme Thatcher devra affronter demain, c'est elle qui pourrait devoir baisser la tête. A condition que la principale leçon de cette grève soit largement tirée dans le mouvement ouvrier anglais : pour battre Thatcher, il faut battre aussi les réticences et les manœuvres de la bureaucratie syndicale et du *Labour Party*.

M. Thévenaz



"Femmes contre la fermeture des puits."